

CNP ASSURANCES

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale
CNP ASSURANCES
4 place Raoul Dautry
75716 PARIS CEDEX 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CNP ASSURANCES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Changements de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode lié à la comptabilisation des transferts de contrats d'épargne.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation de la Provision pour risques croissants : Dépendance et Emprunteur*(Se référer à la note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels)*

Point clé de notre audit	Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit
<p>Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances. Cette provision est constituée de manière prospective, en comparant les engagements futurs de l'assureur et ceux de l'assuré. La réglementation ne précise pas l'ensemble des paramètres à retenir pour le calcul de cette provision.</p> <p>Au 31 décembre 2020, la provision pour risques croissants du risque dépendance s'élève à 427 M€, tandis que la provision pour risques croissants relative au risque emprunteur s'élève à 269 M€.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison de la sensibilité du calcul de la provision pour risques croissants dépendance et emprunteur au choix des hypothèses clés suivantes qui requièrent de la part de la direction un important degré de jugement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'actualisation sur le risque de dépendance ; - Les tables d'expérience élaborées en fonction de l'observation et des analyses établies sur la base des données en portefeuille ; - Les comportements de rachat des assurés notamment compte tenu de l'incertitude introduite sur les comportements de rachat par l'amendement « Bourquin » à la loi dite « Sapin 2 ». 	<p>Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision pour risques croissants. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants avec l'aide de nos experts internes en risques et modèles :</p> <p>Examiner la conception mathématique du modèle actuariel pour vérifier qu'il ne contient pas d'anomalie significative pouvant fausser le montant de la provision calculée notamment via la réexécution de calculs.</p> <p>Apprécier la cohérence des hypothèses clés retenues pour la détermination de la provision, cela comprend en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La détermination des classes homogènes de risques (maille à laquelle la mutualisation entre les PRC positives et négatives calculées tête par tête est possible) en lien avec la segmentation retenue pour la tarification ; - Les principes et méthodologies de détermination du taux d'actualisation ; - Les principes et méthodologies de détermination des lois de rachats et des tests de sensibilités associés ; - Les principes et méthodologies de détermination des tables d'expérience ; - Les principes de détermination des coefficients de PRC et leur correcte application pour le calcul tête par tête.

Evaluation de la Provision Globale de Gestion (Se référer à la note 4.5.2 de l'annexe aux comptes annuels)	
Point clé de notre audit	Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit
<p>La provision globale de gestion est une provision destinée à couvrir les charges de gestion future des contrats individuels d'Epargne et de Retraite, et les contrats collectifs de Retraite, non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ces contrats.</p> <p>Au 31 décembre 2020, la provision globale de gestion s'élève à 281 M€.</p> <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison de la sensibilité de la provision globale de gestion à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de taux de rendement bas - La qualité des données sous-jacentes ; - Les hypothèses utilisées pour modéliser les résultats futurs. <p>Les principales données sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données relatives aux contrats ; - Les coûts réels historiques liés à la gestion de l'activité. <p>Les principales hypothèses concernent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau d'agrégation pour des catégories homogènes des contrats ; - L'estimation des marges administratives et financières ; - La production financière ; - Les coûts de gestion futurs ; - Le niveau futur des rachats. 	<p>Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision globale de gestion. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants avec l'aide de nos experts internes en risques et modèles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le respect des prescriptions imposées par les textes applicables ; - Analyser le périmètre d'application de la provision et les hypothèses de regroupements effectués par contrat afin de vérifier leur homogénéité ; - Vérifier la cohérence des hypothèses avec les données observées dans le passé et/ou utilisées par ailleurs afin de projeter les résultats futurs (frais de gestion, taux de rachat, ...) ; - Vérifier, par sondage, la concordance des données de base utilisées pour le calcul, avec les dispositions contractuelles en matière de prélèvements sur les contrats ; - Analyser les modalités de détermination de la courbe des taux rendements appliqués aux provisions mathématiques pour déterminer les produits financiers prévisionnels ; - Procéder par sondage à une évaluation indépendante pour apprécier l'exactitude des calculs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations prudentielles (couverture de la marge de solvabilité) extraites du rapport prévu par l'article L.355-5 du code des assurances.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 29 mai 2017.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CNP Assurances par votre assemblée générale du 18 mai 1998 pour le cabinet Mazars et du 25 mai 2010 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Mazars était dans la 23^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 11^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons au comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des Risque des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 3 mars 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Bénédicte Vignon

Frédéric Trouillard-Mignen

Olivier Leclerc

CNP Assurances

Société anonyme à Conseil d'administration

Au capital de 686 618 477 €

Siège social : 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris (France)

341 737 062 R.C.S. Paris – APE : 6511 Z.

Comptes annuels

au 31 décembre 2020

Sommaire

I.	Bilan au 31 décembre 2020	4
II.	Comptes de résultat au 31 décembre 2020	6
II.1.	Compte de résultat technique non-vie	6
II.2.	Compte de résultat technique vie	7
II.3.	Compte de résultat non technique	8
III.	Engagements reçus et donnés	8
IV.	Annexe aux comptes annuels	9
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2020	9
1.1	Évolution de l'actionnariat de CNP Assurances	9
1.2	Émission d'obligations subordonnées Tier 2 pour un montant de 750 M€	9
1.3	Impacts financiers liés à la pandémie covid-19	9
1.4	Conclusion d'un accord de partenariat au Brésil entre CNP Assurances et Caixa Seguridade sur le segment <i>consorcio</i>	10
1.5	Émission d'obligations tier 3 d'un montant de 500 M€	10
1.6	Entrée en vigueur de l'accord du 29 août 2018 entre CNP Assurances et Caixa Seguridade	10
Note 2	Événements significatifs postérieurs à la clôture 2020	10
Note 3	Changements de méthode comptable	10
Note 4	Principes et méthodes comptables	11
4.1	Fonds propres	11
4.2	Actifs incorporels	11
4.3	Opérations de placement	11
4.4	Actifs corporels	17
4.5	Assurance vie et capitalisation	17
4.6	Assurance invalidité accident maladie	17
4.7	Réassurance	18
4.8	Comptes de tiers et de régularisation	18
4.9	Avantages au personnel	18
4.10	Frais d'acquisition et de gestion	19
4.11	Plan Épargne Retraite Populaire et Plan Épargne Retraite Entreprise	19
4.12	Provision technique spéciale complémentaire du régime L. 441-1	20
4.13	Provision Collective de Diversification Différée	20
4.14	Provision pour risques et charges	20
4.15	Fiscalité	20
4.16	Consolidation	21
Note 5	Postes du bilan	22
5.1	Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation	22
5.2	Placements	23
5.3	Créances et dettes ventilées selon leur durée	25
5.4	Participations et entreprises liées	26
5.5	Composition de l'actionnariat	44
5.6	Réserves, fonds propres, réévaluation	44
5.7	Autres informations sur le bilan	45
5.8	Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance	46
5.9	Ventilation des provisions techniques issues des contrats PERP	46
5.10	Provision pour risque d'exigibilité	47
Note 6	Compte de résultat	47
6.1	Ventilation des produits et charges de placements	47
6.2	Ventilation des produits et charges des opérations techniques	48
6.3	Transferts de richesses Eurocroissance	51
6.4	Charges de personnel	51
6.5	Commissions	51
6.6	Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques	51
6.7	Charges d'impôts	52
6.8	Participation des assurés aux résultats techniques et financiers	52
6.9	Effectif	52
6.10	Rémunération des dirigeants	53

6.11	Chiffre d'affaires par secteur géographique	53
6.12	Honoraires des commissaires aux comptes	54
Note 7	Engagements hors bilan	54
Note 8	Renseignements relatifs aux passifs subordonnés	55

I. Bilan au 31 décembre 2020

I.1. ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Évolution
Actifs incorporels	5.1	62 758	58 931	6,5%
Placements		301 619 134	302 104 522	-0,2%
Terrains et constructions	5.1	13 242 093	12 356 794	7,2%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	5.1 et 5.4.1	12 095 476	10 349 911	16,9%
Autres placements		275 997 741	279 165 806	-1,1%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	5.2.1	283 824	232 011	22,3%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	5.2.1	39 512 692	37 952 918	4,1%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		20 943 176	21 197 432	-1,2%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		0	0	0,0%
Provisions d'assurance vie		18 174 275	18 441 798	-1,5%
Provisions pour sinistres vie		256 833	261 004	-1,6%
Provisions pour sinistres non-vie		351 885	290 598	21,1%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		328 287	334 321	-1,8%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		4 560	6 687	-31,8%
Provisions d'égalisation		4 934	10 232	-51,8%
Autres provisions techniques vie		0	0	0,0%
Autres provisions techniques non-vie		59 829	45 565	31,3%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		1 762 573	1 807 225	-2,5%
Créances	5.3	6 909 229	7 842 016	-11,9%
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	2 057 456	2 486 504	-17,3%
Primes acquises non émises	5.3	1 665 969	1 892 760	-12,0%
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	391 487	593 745	-34,1%
Créances nées d'opérations de réassurance	5.3	143 732	151 689	-5,2%
Autres créances	5.3	4 708 040	5 203 822	-9,5%
Personnel	5.3	94	198	-52,8%
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5.3	730 677	691 393	5,7%
Débiteurs divers	5.3	3 977 269	4 512 231	-11,9%
Autres actifs		749 813	830 174	-9,7%
Actifs corporels d'exploitation		163 799	169 088	-3,1%
Comptes courants et caisse		579 409	652 097	-11,1%
Actions propres	5.5.2	6 604	8 989	-26,5%
Comptes de régularisation actif	5.7.1 et 5.7.2	6 906 003	7 482 381	-7,7%
Intérêts et loyers acquis non échus	5.7.1 et 5.7.2	2 117 179	2 357 117	-10,2%
Frais d'acquisition reportés	5.7.1 et 5.7.2	67	78	-13,7%
Autres comptes de régularisation	5.7.1 et 5.7.2	4 788 757	5 125 185	-6,6%
TOTAL ACTIF		376 702 805	377 468 373	-0,2%

I.2. PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Évolution
Capitaux propres	5.6	13 950 399	12 798 823	9,0%
Capital social	5.5.1 et 5.6	686 618	686 618	0,0%
Primes liées au capital social	5.6	1 736 332	1 736 332	0,0%
Réserves de réévaluation	5.6	38 983	38 983	0,0%
Autres réserves	5.6	6 332 639	6 310 950	0,3%
Report à nouveau	5.6	4 025 940	2 682 552	50,1%
Résultat de l'exercice	5.6	1 129 887	1 343 388	-15,9%
Passifs subordonnés	8	8 715 908	8 272 437	5,4%
Provisions techniques brutes		268 264 521	272 586 571	-1,6%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		50 889	58 732	-13,4%
Provisions d'assurance vie	5.8	242 251 518	247 205 594	-2,0%
Provisions pour sinistres vie		4 789 313	4 285 757	11,7%
Provisions pour sinistres non-vie		4 834 087	4 748 310	1,8%
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes vie		14 239 056	14 173 138	0,5%
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes non-vie		25 310	21 615	17,1%
Provisions pour égalisation		372 330	360 388	3,3%
Autres provisions techniques vie		340 915	326 435	4,4%
Autres provisions techniques non-vie		1 361 103	1 406 603	-3,2%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		39 962 817	38 171 477	4,7%
Provisions pour risques et charges	5.7.3	131 673	142 004	-7,3%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5.3	11 367 674	11 743 151	-3,2%
Autres dettes	5.3	31 954 072	31 204 506	2,4%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5.3	923 915	962 461	-4,0%
Dettes nées d'opérations de réassurance	5.3	506 390	543 722	-6,9%
Dettes envers des établissements de crédit	5.3	105 788	188 033	-43,7%
Autres dettes	5.3	30 417 979	29 510 290	3,1%
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	5.3	<i>11 113 851</i>	<i>11 997 428</i>	<i>-7,4%</i>
<i>Personnel</i>	5.3	<i>381 428</i>	<i>388 527</i>	<i>-1,8%</i>
<i>État, sécurité sociale et collectivités publiques</i>	5.3	<i>453 569</i>	<i>484 359</i>	<i>-6,4%</i>
<i>Créanciers divers</i>	5.3	<i>18 469 131</i>	<i>16 639 975</i>	<i>11,0%</i>
Comptes de régularisation passif	5.7.1 et 5.7.2	2 355 741	2 549 405	-7,6%
TOTAL PASSIF		376 702 805	377 468 373	-0,2%

II. Comptes de résultat au 31 décembre 2020

II.1. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

Compte technique non-vie (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020		31/12/2019		Évolution
		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises	6.11	1 717 079	-137 472	1 579 607	1 686 098	-6,3%
Primes		1 709 236	-137 472	1 571 765	1 686 603	-6,8%
Variation des primes non acquises et risques en cours		7 843	0	7 843	-506	-1650,8%
Produit des placements alloués		104 847	0	104 847	162 426	-35,4%
Autres produits techniques		12 561	0	12 561	4 247	195,8%
Charges des sinistres		-1 401 396	102 490	-1 298 907	-1 268 691	2,4%
Prestations et frais payés		-1 315 634	41 203	-1 274 431	-1 162 573	9,6%
Charges des provisions pour sinistres		-85 763	61 287	-24 476	-106 118	-76,9%
Charges des autres provisions techniques		48 073	14 264	62 337	33 401	86,6%
Participation aux résultats	6.8	-8 391	-2 127	-10 519	-33 627	-68,7%
Frais d'acquisition et d'administration		-516 006	29 528	-486 479	-505 323	-3,7%
Frais d'acquisition		-447 842	0	-447 842	-455 490	-1,7%
Frais d'administration		-68 164	0	-68 164	-69 644	-2,1%
Commissions reçues des réassureurs		0	29 528	29 528	19 811	49,0%
Autres charges techniques		-14 625	0	-14 625	-2 302	535,4%
Variation de la provision pour égalisation		-15 481	-5 298	-20 779	-13 372	55,4%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	6.2	-73 340	1 385	-71 955	62 857	-214,5%

II.2. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Compte technique vie (en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes *	6.11	14 604 607	-528 140	14 076 467	20 630 197	-31,8%
Produits des placements	6.1	8 271 344	-175 516	8 095 828	11 068 369	-26,9%
Revenus des placements	6.1	6 496 706	-175 516	6 321 190	6 883 681	-8,2%
Autres produits des placements	6.1	337 915	0	337 915	689 424	-51,0%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	1 436 723	0	1 436 723	3 495 264	-58,9%
Ajustements ACAV (plus-values)		6 971 698	-89 231	6 882 466	5 699 489	20,8%
Autres produits techniques		43 599	-183	43 416	80 616	-46,1%
Charges des sinistres		-19 284 934	1 092 631	-18 192 303	-20 093 383	-9,5%
Prestations et frais payés		-18 781 379	1 096 802	-17 684 577	-20 141 006	-12,2%
Charges des provisions pour sinistres		-503 555	-4 171	-507 726	47 623	-1166,1%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		7 542 142	-315 618	7 226 525	-1 368 141	-628,2%
Provisions d'assurance vie	5.8	9 150 483	-269 798	8 880 684	2 480 820	258,0%
Provisions sur contrats en unités de compte		-1 597 679	-44 653	-1 642 332	-3 854 812	-57,4%
Autres provisions techniques		-10 662	-1 166	-11 828	5 851	-302,1%
Participation aux résultats	6.8	-4 501 577	-1 824	-4 503 401	-6 853 120	-34,3%
Frais d'acquisition et d'administration		-2 362 630	101 353	-2 261 277	-2 243 960	0,8%
Frais d'acquisition		-1 116 820	0	-1 116 820	-1 005 897	11,0%
Frais d'administration		-1 245 810	0	-1 245 810	-1 360 732	-8,4%
Commissions reçues des réassureurs		0	101 353	101 353	122 670	-17,4%
Charges des placements	6.1	-3 247 672	5 304	-3 242 368	-3 509 675	-7,6%
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	6.1	-588 693	0	-588 693	-546 648	7,7%
Autres charges des placements	6.1	-1 608 254	5 304	-1 602 950	-980 706	63,4%
Pertes provenant de la réalisation de placements	6.1	-1 050 725	0	-1 050 725	-1 982 320	-47,0%
Ajustement ACAV (moins-values)		-6 674 690	81 862	-6 592 828	-1 533 263	330,0%
Autres charges techniques		-235 849	61	-235 788	-298 026	-20,9%
Produits des placements transférés		0	0	0	0	0,0%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6.2	1 126 037	170 701	1 296 738	1 579 104	-17,9%

* La définition du chiffre d'affaires a été revue en 2020, les transferts Fourgous et Eurocroissance n'y étant plus inclus depuis le 1^{er} janvier de la même année. Ce changement de méthode a été opéré de sorte à assurer une meilleure comparabilité des informations financières avec celles généralement présentées sur le marché et en renforcer ainsi la pertinence. Ces transferts représentent des montants de 913,9 M€ et 3 358,6 M€ respectivement sur les exercices 2019 et 2020.

II.3. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Évolution
Résultat technique de l'assurance non-vie	6.2	-71 955	62 857	-214,5%
Résultat technique de l'assurance vie	6.2	1 296 738	1 579 104	-17,9%
Produits des placements	6.1	512 791	652 810	-21,4%
Revenu des placements	6.1	400 385	405 998	-1,4%
Autres produits des placements	6.1	21 404	40 662	-47,4%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	91 002	206 150	-55,9%
Produits des placements alloués		0	0	0,0%
Charges des placements	6.1	-205 372	-207 000	-0,8%
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	6.1	-37 288	-32 241	15,7%
Autres charges des placements	6.1	-101 531	-57 842	75,5%
Pertes provenant de la réalisation des placements	6.1	-66 553	-116 917	-43,1%
Produits des placements transférés		-104 847	-162 426	-35,4%
Autres produits non techniques	6.6	12 103	11 291	7,2%
Autres charges non techniques	6.6	-22 593	-96 628	-76,6%
Résultat exceptionnel	6.6	-11 945	-78 404	-84,8%
Produits exceptionnels	6.6	31 449	5 976	426,3%
Charges exceptionnelles	6.6	-43 394	-84 380	-48,6%
Participation des salariés		-22 969	-24 028	-4,4%
Impôts sur les bénéficiaires	6.7	-252 063	-394 189	-36,1%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 129 887	1 343 388	-15,9%

III. Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
1. Engagements reçus		108 292 408	103 321 034
1a. Engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	105 786 482	100 065 115
1b. Autres engagements reçus		2 505 926	3 255 919
2. Engagements donnés		55 164 173	56 481 092
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		11 262 136	11 263 824
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		4 482	4 896
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	28 124 254	30 805 573
2d. Autres engagements donnés		15 773 301	14 406 799
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		11 429 601	11 003 378

* Le détail des engagements liés aux instruments financiers à terme figure en note 7

IV. Annexe aux comptes annuels

CNP Assurances, société anonyme de droit français à conseil d'administration, régie notamment par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du code de commerce, au capital de 686 618 477 €, est agréée, conformément à l'article « 2 - Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurances.

À cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social et plus généralement ;
- effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Note 1 | Faits caractéristiques de l'exercice 2020

1.1 ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT DE CNP ASSURANCES

Dans le cadre de la constitution d'un grand pôle financier public annoncé par les actionnaires publics de CNP Assurances le 30 août 2018, des échanges et transferts de titres ont été réalisés entre l'Etat français, la Caisse des Dépôts, La Poste et La Banque Postale en date du 4 mars 2020.

A l'issue de ces opérations, la répartition du capital de CNP Assurances se présentait comme suit :

- La Banque Postale ⁽¹⁾ : 62,13% ;
- BPCE ⁽²⁾ : 16,11% ;
- Flottant ⁽³⁾ : 21,76%.

⁽¹⁾ Détenue à 100% par La Poste, elle-même détenue à 66% par la Caisse des Dépôts, établissement financier public

⁽²⁾ Après exercice de l'option d'achat dont disposait La Banque Postale, portant sur 13 833 334 actions CNP Assurances détenues par BPCE

⁽³⁾ Y compris actions autodétenues (505 717 actions au 31 décembre 2019)

1.2 ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES TIER 2 POUR UN MONTANT DE 750 M€

En date du 30 juin 2020, CNP Assurances a finalisé une émission de titres de dette subordonnée *Tier 2* pour un montant de 750 M€ à échéance 30 juin 2051, portant intérêt fixe de 2,5 % jusqu'au 30 juin 2031. Les titres sont notés BBB+ par Standard & Poor's et A3 par Moody's.

1.3 IMPACTS FINANCIERS LIES A LA PANDEMIE COVID-19

CNP Assurances présente les informations suivantes relatives aux impacts financiers en lien avec la crise du Covid-19 :

- CNP Assurances a contribué de manière exceptionnelle au fonds de solidarité Fédération française de l'assurance (FFA) à hauteur de 25 M€ comptabilisés en « Charges exceptionnelles ». Au total, le fonds de la FFA s'élève à 400 M€ et a pour objectif de participer au fonds de solidarité mis en place par les pouvoirs publics en faveur des TPE, des PME et des indépendants ;
- en sus de la contribution au fonds de solidarité FFA, CNP Assurances a décidé de renforcer son soutien à ses clients en prévoyance collective, en assurance et en réassurance, en mobilisant une enveloppe s'élevant à 30 M€ à fin 2020 pour étendre sa prise en charge au-delà des dispositions contractuelles, comptabilisés en « Charges des prestations des contrats ». L'incertitude quant au montant exact de charge lié à cette extension réside principalement dans l'évaluation de la proportion d'assurés ne pouvant avoir recours au télétravail ou ayant sollicité un arrêt de travail en tant que personne fragile ou pour garde d'enfant ;
- les activités de distribution ont été réduites sur le premier semestre du fait de la fermeture ponctuelle des succursales bancaires et des bureaux de poste en raison du confinement imposé dans le contexte de pandémie ;
- CNP Assurances n'a pas été amenée à constater d'impact significatif sur ses immobilisations incorporelles ou plus généralement sur sa solvabilité, outre les impacts indirects liés à la persistance de la situation de taux bas.

Par ailleurs, les différentes mesures de télétravail mises en place depuis plusieurs années ont permis à CNP Assurances de maintenir un haut niveau d'opérationnalité.

1.4 CONCLUSION D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AU BRÉSIL ENTRE CNP ASSURANCES ET CAIXA SEGURIDADE SUR LE SEGMENT CONSÓRCIO

CNP Assurances a conclu avec Caixa Seguridade un protocole d'accord, qui donnera lieu à la signature d'un accord de distribution exclusive avec Caixa Seguridade d'une durée de 20 ans dans le réseau de Caixa Econômica Federal au Brésil, portant sur le produit *consórcio* notamment dans les secteurs de l'immobilier et de l'automobile. Ce nouvel accord arrive en complément de celui signé en août 2018 (et amendé en septembre 2019) sur les produits de prévoyance, d'assurance emprunteur consommation et de retraite (*vida, prestamista, previdência*).

Le nouvel accord de distribution sera mis en œuvre à travers une société constituée à cet effet, laquelle aura un management et une gouvernance partagés entre CNP Assurances et Caixa Seguridade. CNP Assurances détiendra 50,01% des actions ordinaires avec droits de vote, Caixa Seguridade détiendra 49,99% des actions ordinaires avec droits de vote et 100% des actions de préférence sans droit de vote. Il en résultera une répartition des droits économiques à hauteur de 25% pour CNP Assurances et 75% pour Caixa Seguridade.

L'accord prévoit le paiement par CNP Assurances d'un montant fixe de 250 MR\$ à effectuer à la réalisation de la transaction.

La réalisation de la transaction reste soumise à différentes conditions suspensives, dont notamment l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes requises en matière bancaire et de concurrence. Sous réserve de l'obtention de ces autorisations, le *closing* de l'opération devrait intervenir au plus tard le 30 mars 2021.

1.5 ÉMISSION D'OBLIGATIONS TIER 3 D'UN MONTANT DE 500 M€

En date du 8 décembre 2020, CNP Assurances a finalisé une émission de titres de dette *Tier 3* pour un montant de 500 M€ arrivant à maturité le 8 mars 2028 et portant intérêt fixe de 0,375 %.

1.6 ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD DU 29 AOUT 2018 ENTRE CNP ASSURANCES ET CAIXA SEGURIDADE

Pour rappel, le nouveau périmètre de l'exclusivité dans le réseau de Caixa Econômica Federal (CEF) porte sur les produits de prévoyance, d'assurance emprunteur sur crédit à la consommation, et de retraite.

Conformément aux dispositions contractuelles, cet accord de distribution a été mis en œuvre à travers une nouvelle société d'assurance commune créée à cet effet par CNP Assurances et Caixa Seguridade, la filiale de CEF regroupant ses activités d'assurance.

Les droits de vote dans cette nouvelle société sont répartis à hauteur de 51 % pour CNP Assurances et 49 % pour Caixa Seguridade, et les droits économiques à hauteur de 40 % pour CNP Assurances et 60 % pour Caixa Seguridade.

Conformément aux termes contractuels, Caixa Seguros Holding (CSH) a transféré en date du 30 décembre 2020 les portefeuilles d'assurance afférents aux produits inclus dans le périmètre de l'accord à la nouvelle société d'assurance commune.

Pour mémoire, les dispositions principales de l'accord sont les suivantes :

- CNP Assurances bénéficie de la distribution exclusive des produits retraite, prévoyance et emprunteur consommation au Brésil dans le réseau de CEF jusqu'au 13 février 2046 ;
- l'accord prévoit en outre des mécanismes incitatifs à la surperformance en termes de volumes et profitabilité sur les cinq premières années, sous forme de versements complémentaires, plafonnés à 0,8 MdR\$ en part du Groupe en valeur au 31 décembre 2020.

Le *closing* de l'opération a eu lieu en date du 30 décembre 2020.

La nouvelle société créée est détenue, au 31 décembre 2020, à hauteur de 33,81% par Sogestop K et 6,19% par CNP Assurances.

Note 2 | Événements significatifs postérieurs à la clôture 2020

Néant

Note 3 | Changements de méthode comptable

La définition du chiffre d'affaires a été revue en 2020, les transferts Fourgous et Eurocroissance n'y étant plus inclus depuis le 1^{er} janvier de la même année. Ce changement de méthode a été opéré de sorte à assurer une meilleure comparabilité des informations financières avec celles généralement présentées sur le marché et en renforcer ainsi la pertinence. Ces transferts représentent des montants de 913,9 M€ et 3 358,6 M€ respectivement sur les exercices 2019 et 2020.

Note 4 | Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec le règlement de l'ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 et suivants relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurances, et avec les dispositions du code des assurances.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.

CNP Assurances est l'entité consolidante du groupe CNP Assurances.

4.1 FONDS PROPRES

4.1.1 Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Les entreprises françaises d'assurances sont tenues de constituer dans leurs comptes annuels une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligatoires relevant de l'article R. 343-9, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, était alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs. À compter du 1^{er} janvier 2010, les versements et prélèvements à la réserve de capitalisation en cas de plus ou moins-values de réalisation sont effectués nets de l'effet d'impôt à payer.

4.1.2 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées essentiellement à réguler les cours, sont inscrites dans un compte « valeurs mobilières de placement ».

4.2 ACTIFS INCORPORELS

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels, qu'il s'agisse des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métiers ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes annuels le livre I titre II chapitre I section 3 du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise. Elle est de cinq ou huit ans.

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

Les actifs qui ne sont plus utilisés par l'entreprise sont mis au rebut.

4.3 OPERATIONS DE PLACEMENT

4.3.1 Évaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire, conformément à l'article 222-5 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont réestimés corrélativement ;
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

Placements immobiliers

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014, CNP Assurances enregistre les immeubles par composant sur la base du coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitations « haussmannien » ;
- habitations « intermédiaire et récent » ;
- bureaux « ancien » ;
- bureaux « intermédiaire et récent » ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- IGH « habitation » ;
- IGH « bureaux ».

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

Placements actions

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéfice.

Obligations, prêts et titres assimilés

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

La différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

En application de l'article 122-1 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, ce calcul est effectué pour l'ensemble des valeurs amortissables, qu'elles soient classées en R. 343-9 ou en R. 343-10 du code des assurances.

4.3.2 Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : 50 ans ;
- façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- installations générales techniques : 20 ans ;
- agencements : 10 ans.

4.3.3 Dépréciation des immeubles et valeurs mobilières titre par titre

Les provisions pour dépréciation sont constituées en conformité avec le livre I titre II chapitre 3 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015.

Valeurs mobilières classées en R. 343-9 du code des assurances

En application de l'article 123-1, CNP Assurances apprécie « s'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable ».

Les titres de dettes classées en R. 343-9 sont provisionnés dès lors qu'un risque avéré de défaut de l'émetteur est identifié. La perte potentielle due à la dégradation du risque émetteur fait l'objet d'une estimation par la Société sur la base d'une analyse multicritères. En cas de retour à meilleure fortune, la provision est reprise à due concurrence de l'amélioration du risque.

Valeurs relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances

Les placements relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances font l'objet d'un examen en vue de déterminer si la moins-value latente constatée en date d'arrêté a un caractère durable, en application de l'article 123-6 du règlement n° 2015-11 de l'ANC.

Le règlement a été construit à droit constant par rapport aux règles existantes à la date de sa promulgation. Les dépréciations à caractère durable ont été imputées directement sur les fonds propres des entreprises du Groupe, sans effet sur le compte de résultat.

Immeubles

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. À chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée.

Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur d'expertise déterminée annuellement pour tout le patrimoine immobilier de la Société. La ventilation de la valeur recouvrable entre les composants terrain et gros œuvre est faite au prorata de la valeur nette comptable de l'immeuble.

Valeurs mobilières classées en R. 343-10

a) Critères de présomption d'une dépréciation à caractère durable

Les critères retenus pour déterminer s'il y a un indice de dépréciation durable sont adaptés en fonction de la nature et du niveau de risque des actifs concernés :

Titres de participation classés en R. 343-10

Est considéré comme indice de dépréciation durable l'existence d'un faisceau d'indices de perte de valeur de la participation, intégrant par exemple des éléments de résultat durablement négatifs ou des données prévisionnelles issues des plans d'activité.

Autres titres non amortissables classés en R. 343-10

L'article 123-10 précise qu'un des critères de présomption de dépréciation durable est la baisse significative de la valeur de marché du placement sur une longue période, alors que le marché dans son ensemble se comporte autrement ; les actions françaises dont la moins-value latente calculée par rapport à sa valeur comptable est supérieure à 20 % sont présumées durablement dépréciées. Lorsque les marchés sont très volatils, ce critère est porté de 20 % à 30 %. Ces règles sont transposées autant que de besoin et adaptées aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs étrangères.

Depuis 2012, postérieurement à la crise financière de 2008, CNP Assurances a choisi de ramener le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 20 % de moins-value latente. Ce critère s'applique aussi bien aux titres de source française ou étrangère.

Doivent faire également l'objet d'un examen, les titres :

- pour lesquels une provision a déjà été constituée ;
- qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30 % en cas de forte volatilité ;
- présentant à la date d'inventaire une décote supérieure à 50 % par rapport à leur prix de revient ou présentant post-clôture des variations anormales, ou encore pour lesquelles CNP Assurances disposerait d'une appréciation défavorable.

Titres amortissables classés en R. 343-10

En application de l'article 123-7 1°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur maturité ont été dépréciées uniquement en cas de risque de crédit avéré.

En application de l'article 123-7 2°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à leur maturité, ont été dépréciées en analysant l'ensemble des risques identifiés en fonction de l'horizon de détention envisagé.

b) Montant de la provision

Dans tous les cas, le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable.

Si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

Dans le cas où la Société a l'intention et la capacité de détenir les placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention.

La valeur recouvrable des titres de participation prend en compte les spécificités de chaque société notamment en termes de perspectives de résultat et de données prévisionnelles issues des plans d'activité. Elle est établie en fonction de la valeur d'utilité des titres et selon une approche multicritère, dans une approche long terme.

Pour les autres actions et parts d'OPCVM, la valeur recouvrable est établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée (le taux de capitalisation correspondant au taux TME + 500 points de base), ou à défaut la moyenne de marché du dernier mois considéré, sur la durée de détention probable des actifs correspondants. La durée de détention tient compte de la capacité de la Société à conserver ces placements financiers et des intentions de détention de la Société.

CNP Assurances enregistre une provision pour dépréciation à caractère durable de 1 444 M€ pour les actions et OPCVM.

4.3.4 Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan.

En application des dispositions de l'article R. 343-5 du code des assurances modifiant certaines règles d'investissement des entreprises d'assurances, cette provision est constituée lorsque la valeur globale d'une part, des actifs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances que l'entreprise n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et, d'autre part, des actifs non amortissables classés en R. 343-10 est en moins-value latente conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

CNP Assurances a opté pour l'option d'étalement de la PRE selon les dispositions reprises dans l'article R. 343-6 du code des assurances.

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 343-1-2 du code des assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par huit et arrondie afin d'obtenir un nombre entier.

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur huit ans. Le report de charge est constaté en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 - PRE restant à constater ». Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 5.10).

Conformément à l'article R. 322-6 du code des assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

Valeur de réalisation

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours avant cette date ;
- les actions de SICAV et les parts de FCP sont retenues pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert ; la valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier ;
- les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R. 343-10 ». Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions prévues à l'article R. 332-56, c'est-à-dire s'il existe une convention-cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes.

Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins-values latentes non couvertes par des provisions.

4.3.5 Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance ;
- soit au cours de Bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

4.3.6 Allocation des produits financiers

Le résultat net de la gestion des placements (hors ajustement des actifs représentatifs de contrats en unités de compte) est ventilé en deux parties : la quote-part correspondant aux produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques (y compris la réserve de capitalisation), qui figurent dans le cadre « opérations techniques », et celle issue des capitaux propres (à l'exclusion de la réserve de capitalisation) qui est classée dans la partie « opérations non techniques ».

4.3.7 Conversion des opérations en devises

CNP Assurances applique les dispositions du titre IV du livre II du règlement n°2015-11 de l'ANC relatif au traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Sont considérées comme des opérations en devises :

- les charges facturées ou contractuellement libellées en devises ;
- les produits facturés ou contractuellement libellés en devises ;
- les provisions techniques libellées en devises en application de l'article R. 343-2 du code des assurances ;
- les dettes et emprunts de toute nature libellés en devises ;
- les créances et prêts de toute nature libellés en devises ;
- les acquisitions, cessions et autres opérations sur immeubles localisés dans des États où les transactions s'effectuent normalement dans une monnaie autre que l'euro, et sur parts de sociétés immobilières non cotées détenant de tels immeubles, à proportion de la valeur de ces immeubles ;
- les opérations sur titres de créances non amortissables, et titres de propriété ou assimilés autres que les titres de propriétés immobilières mentionnés ci-dessus lorsque la monnaie de négociation n'est pas l'euro ;
- les engagements pris ou reçus lorsque la réalisation de l'engagement constituerait une opération en devises au sens du présent article ;
- les amortissements dépréciations et provisions ainsi que les remboursements se rapportant à des opérations en devises au sens du présent article.

Ces opérations sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaire), conformément à l'article 241-2 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

CNP Assurances applique l'article 241-5 de ce même règlement et distingue :

- les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change ;
- les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors-bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de bilan de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et au hors-bilan.

Les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément à l'article 241-6, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31 décembre 2020 ont été comptabilisées par résultat.

4.3.8 Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de macrocouverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^{er} janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- baisse des actions ;
- change.

Risque de taux

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type *cap* ou *floor* qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (*floors*) ou de hausse des taux (*caps*) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

Risque de *spread* de crédit

Afin de se protéger contre une dégradation importante des *spreads* de crédit, CNP Assurances a mis en place une couverture partielle par l'achat d'options sur CDS indices.

Ces instruments permettent de compenser la baisse de valeur des obligations à taux fixes détenues dans les portefeuilles.

Couverture du risque de baisse des actions

CNP Assurances a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de CNP Assurances sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

Couverture du risque de change

CNP Assurances a mis en place une stratégie de couverture du risque de change :

- sur le réal brésilien pour couvrir le résultat de l'année de Caixa Seguros Holding ;
- sur le réal brésilien pour couvrir les actifs de la participation CNP Assurances Participações LTDA détenue par CNP Assurances ;
- sur la livre sterling lors de l'émission en 2011 d'une dette subordonnée libellée dans cette devise ;
- sur le dollar lors de l'émission en 2016 d'une dette subordonnée perpétuelle libellée dans cette devise.

Traitement comptable

L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie.

En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus.

La valeur temps et la valeur intrinsèque de la prime initiale ne sont pas isolées, quel que soit le type d'IFT.

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

La prime correspondant à la valeur intrinsèque et à la valeur temps est portée en compte de régularisation jusqu'au débouclage de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument.

Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie.

Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

Stratégie de rendement

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument. Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif.

Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

4.4 ACTIFS CORPORELS

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et informatique et d'installations diverses.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur la durée estimée de leur utilité pour l'entreprise. Les durées d'utilité estimées vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

4.5 ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

4.5.1 Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve de la correction suivante : les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

4.5.2 Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros) correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux égal au plus haut taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

La provision globale de gestion, mentionnée à l'article R. 343-3.4 du code des assurances, est destinée à provisionner l'engagement pris par l'assureur de garantir la gestion de ses contrats jusqu'à leur terme, dans le cadre d'hypothèses conformément aux dispositions de l'article 142-6 du règlement de l'ANC n°2015-11.

Cette provision est déterminée par un calcul prospectif des coûts de gestion qui ne peuvent être financés par la marge administrative et financière. Elle est calculée par ensemble homogène de contrats. Ce calcul repose principalement sur les profils assurés, les caractéristiques des contrats et des hypothèses déterminées sur un historique récent telles que les coûts, les rachats et la production financière.

Au 31 décembre 2020, le montant de la provision globale de gestion pour les contrats épargne retraite s'élève à 281 M€.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions pour frais de gestion des sinistres (PFGS) correspondent aux frais qui seront engagés lors du règlement des sinistres, qu'ils soient internes à la compagnie d'assurances ou relevant d'une délégation de gestion.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article R. 343-3-5 du code des assurances et de l'article 142-8 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

4.6 ASSURANCE INVALIDITE ACCIDENT MALADIE

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Au 31 décembre 2020, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 269 M€ pour les contrats emprunteur. Le calcul de cette provision est réalisé de façon prospective par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré, aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles.

Concernant les contrats dépendance en viager, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 427 M€ au 31 décembre 2020. Le calcul de cette provision est réalisé par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré. Ce calcul s'appuie en particulier sur les lois d'expérience biométriques (incidence et maintien en dépendance) construites sur l'historique du portefeuille, des lois réglementaires sur le décès et un taux d'actualisation évalué sur la base de la structure d'actif en représentation de ces engagements.

Une provision pour égalisation est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

4.7 REASSURANCE

4.7.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

4.7.2 Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus.

4.8 COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION

Ces comptes sont alimentés conformément au Chapitre IV du Titre III du livre III du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances.

4.9 AVANTAGES AU PERSONNEL

CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel.

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc principalement des éléments de salaires, cotisations de sécurité sociale, primes, bonus, congés payés et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, voiture et biens et services gratuits ou subventionnés).

4.9.1 Compte épargne-temps et plan d'épargne pour la retraite collectif

Les salariés de CNP Assurances bénéficient du dispositif de compte épargne-temps (CET). Ce dispositif d'aménagement du temps de travail permet aux collaborateurs d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les accords d'entreprise prévoient que le CET peut alimenter le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) avec abondement de l'employeur.

4.9.2 Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médaille du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

4.9.3 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations *corporate* de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

4.9.4 Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels des avantages à long terme sont reconnus en résultat.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés et aux écarts actuariels ;
- un élément de frais financier égal au coût financier, au rendement attendu des actifs du régime.

4.9.5 Engagements de retraite et avantages similaires

La valeur comptable des engagements de retraite et avantages similaires de CNP Assurances au 1^{er} janvier 2020 s'élevait à 246,5 M€ et atteint une valeur de 240,3 M€ au 31 décembre 2020.

Les indemnités versées en 2020 s'élèvent à 17,9M€.

Au cours de l'exercice 2020, un montant de provisions de 11,7M€ a été constitué.

4.10 FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature et centre de responsabilité avant d'être réaffectés par destination ;
- les règles d'affectation vers les destinations sont définies en fonction de l'activité rattachée au centre de responsabilité.

Une affectation par destination est réalisée :

- directement lorsque la nature de l'activité le prévoit (acquisition d'affaires nouvelles, gestion des sinistres...) ;
- indirectement sur la base de relevés d'activités ou de clés statistiques adaptées.

4.11 PLAN ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE ET PLAN ÉPARGNE RETRAITE ENTREPRISE

La comptabilité des PERP et des PERE commercialisés par CNP Assurances est tenue selon le livre II Titre III du règlement de l'ANC n°2015-11. Afin de préserver le droit des assurés d'exercer un privilège spécial prévoyant que l'actif est affecté au règlement des prestations, un canton a été créé pour enregistrer ces opérations. Chaque PERP et PERE fait l'objet d'une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Des comptes distincts sont établis au titre du PERP et PERE et présentés au comité de surveillance.

Les opérations réalisées entre le plan et le patrimoine général de la Société sont constatées dans l'un et l'autre patrimoine comme des opérations d'achat et de vente avec constatation du résultat de cession calculé selon la méthode FIFO.

Dans les comptes du plan :

- la provision pour participation aux excédents enregistre le bénéfice technique et financier dégagé par le plan au cours de l'exercice ;
- la provision pour risque d'exigibilité doit être constituée lorsque l'ensemble des actifs non amortissables du canton est globalement en moins-value latente ;
- la réserve de capitalisation est calculée sur le portefeuille cantonné du PERP et est classée en autres provisions techniques vie relatives aux contrats PERP et PERE.

Les autres postes d'actif et de passif sont évalués suivant les mêmes principes et méthodes que ceux retenus par la Société et décrits précédemment.

Lorsqu'une provision pour risque d'exigibilité est constituée dans la comptabilité auxiliaire d'affectation d'un PERP ou d'un PERE, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 du code des assurances est constaté dans les comptes de l'entreprise et n'affecte pas cette comptabilité auxiliaire.

4.12 PROVISION TECHNIQUE SPECIALE COMPLEMENTAIRE DU REGIME L. 441-1

CNP Assurances est assureur de plusieurs régimes de retraites en point régis par l'article L. 441-1 du code des assurances. L'article R. 441-21 du code des assurances dispose que l'assureur calcule chaque année le montant de la provision mathématique théorique (PMT) qui serait nécessaire pour assurer le service des rentes viagères immédiates et différées sur la base de la valeur de service à la date de l'inventaire.

Selon l'article R. 441-7 du code des assurances la provision technique spéciale (PTS) est déterminée :

- en ajoutant à la provision technique spéciale d'ouverture :
 - les cotisations versées, nettes des chargements inclus dans les cotisations et de taxes,
 - la totalité des produits et charges financiers générés par les actifs affectés à la provision technique spéciale ;
- en prélevant :
 - les prestations servies,
 - les chargements de gestion.

S'agissant de la provision technique spéciale complémentaire (PTSC), le ratio qui permet de déterminer la nécessité ou non de constater cette provision, prend en compte, au numérateur, les plus ou moins-values latentes nettes sur les actifs affectés à la PTS.

Ces textes introduisent également une provision technique spéciale de retournement (PTSR). Selon le code des assurances ces régimes pourront désormais baisser la valeur de service du point et devront en préciser les modalités d'application dans leur convention. Les mécanismes de fonctionnement de la PTSR et PTSC en lien avec la couverture PMT figurent dans les décrets n°2017-1173 et n°2017-1172 et plus particulièrement les articles R. 441-7, R. 441-7-1 et R. 441-21 du code des assurances. À l'heure actuelle les conditions générales des contrats de CNP Assurances ne prévoient pas cette possibilité de baisse de la valeur de service.

Ces provisions sont inscrites au sein de la comptabilité auxiliaire d'affectation en application de l'article R. 441-12 du code des assurances.

4.13 PROVISION COLLECTIVE DE DIVERSIFICATION DIFFEREE

CNP Assurances a décidé de mettre en œuvre le mécanisme temporaire de transfert d'actifs présentant des plus-values latentes du fonds euros vers les fonds Eurocroissance, autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016 et l'arrêté du 13 juillet 2016 relatifs aux possibilités temporaires de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Un actif présente une plus-value latente lorsque sa vente dans les conditions de marché actuelles, si elle avait lieu aujourd'hui, générerait un gain financier par rapport à sa valeur inscrite dans les comptes de notre organisme. Ce mécanisme vise à faciliter le développement des fonds Eurocroissance par le biais du transfert, dans les limites fixées par ce décret, d'une partie des plus-values latentes présentes sur le fonds euros, mais non attribuées à ce jour à la communauté des assurés de ce fonds. Conformément au décret n° 2018-1303 du 28 décembre 2018, ces dispositions sont applicables jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Le décret n° 2019-1437 du 23 décembre 2019 (arrêté du 26 décembre 2019) est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. Celui-ci met en œuvre la réforme des contrats d'assurance vie « Eurocroissance » prévue par l'article 72 de la loi Pacte du 22 mai 2019. Les principaux changements concernent les modalités de calcul de la provision pour garantie à terme ainsi que de la participation aux résultats. À date d'entrée en vigueur du décret, les contrats existants continuent d'être régis par l'ancienne réglementation.

4.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement comptable, le Groupe comptabilise des passifs lorsque celui-ci a une obligation à l'égard d'un tiers, et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces passifs sont comptabilisés pour le montant correspondant à la meilleure estimation à date d'établissement des comptes de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation.

4.15 FISCALITE

4.15.1 Régime fiscal

CNP Assurances a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales, CNP Caution, CICOGE SA (société de placements immobiliers), Âge d'Or Expansion, SAS THEEMIM, AEP 3, AEP 4, Assurimmeuble, Pyramides 2, Ecureuil Vie Investment, 270 Investments, US Real Estate EVJ, US Real Estate 270, PIAL 34, Passage du Faidherbe, Alleray, Yellowalto, FPIP, Lyfe, Sogestop K, Foncière HID, Pierre et Surene, 23-25 Marignan, 36 Marbeuf, 46 Kléber, 46 Kléber Holding, Infra Invest France, Neuilly Pilot, Ybry pont Neuilly, Geosud, Friedensallee, Montparvie IV, Montparvie V, QIS France, QIS groupe, Youse Home.

Les sociétés du périmètre d'intégration fiscale sont liées par une convention avec CNP Assurances, société de tête redevable de l'impôt sur les sociétés vis-à-vis du Trésor. Ces conventions précisent notamment la répartition de l'impôt dû sur le résultat d'ensemble entre les sociétés intégrées, l'éventuel reliquat non refacturé étant supporté par CNP Assurances.

4.15.2 Crédit impôt compétitivité emploi

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été transformé en un allègement de cotisations sociales pérennes et à effet immédiat. Les entreprises qui n'ont pas utilisé tout leur CICE avant cette transformation conservent le droit de s'en servir pour le paiement des impôts de 2019 à 2021.

4.15.3 Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes annuels.

4.16 CONSOLIDATION

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP Assurances par intégration globale.

Note 5 | Postes du bilan

5.1 ÉVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	308 343	25 168	46 090	0	287 422
Logiciels	308 343	25 168	46 090	0	287 422
Terrains et constructions	12 679 432	1 769 168	776 597	-103	13 671 900
Terrains forestiers	104 133	2 841	2 608	0	104 366
Immeubles bâtis	162 114	429	17	0	162 527
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	12 393 826	1 755 981	773 969	-103	13 375 736
Placements immobiliers en cours	19 358	9 918	4	0	29 272
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	10 782 000	2 702 650	792 589	-257 691	12 434 370
Placements dans les entreprises liées	7 434 820	1 910 648	554 562	-232 748	8 558 158
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	3 347 180	792 002	238 027	-24 943	3 876 212
TOTAL GÉNÉRAL	23 769 775	4 496 986	1 615 275	-257 794	26 393 692

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	249 412	16 576	41 324	0	224 664
Amortissements des immeubles	52 604	4 132	3	0	56 732
Provisions pour dépréciation des terrains	1 587	198	59	0	1 726
Provisions pour dépréciation des immeubles	0	0	0	0	0
Provisions sur participations immobilières	268 447	102 983	60	-21	371 348
Provisions sur entreprises liées	381 661	183 753	29 661	-229 628	306 125
Provisions sur autres participations	50 428	5 869	23 527	0	32 769
TOTAL GÉNÉRAL	1 004 138	313 510	94 634	-229 648	993 366

Montants nets (montants bruts moins amortissements et provisions) (en milliers d'euros)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	58 931	8 592	4 766	0	62 758
Logiciels	58 931	8 592	4 766	0	62 758
Terrains et constructions	12 356 794	1 661 855	776 475	-82	13 242 093
Terrains forestiers	102 546	2 643	2 549	0	102 639
Immeubles bâtis	109 511	-3 703	13	0	105 794
Parts et actions de stés immobilières non cotées	12 125 380	1 652 998	773 908	-82	13 004 388
Placements immobiliers en cours	19 358	9 918	4	0	29 272
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	10 349 911	2 513 029	739 401	-28 063	12 095 476
Placements dans les entreprises liées	7 053 159	1 726 895	524 901	-3 120	8 252 033
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	3 296 752	786 133	214 500	-24 943	3 843 442
TOTAL GÉNÉRAL	22 765 637	4 183 477	1 520 642	-28 145	25 400 327

5.2 PLACEMENTS

5.2.1 État récapitulatif des placements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
I - Placements (détail des postes 3 & 4 du bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	13 670 876	13 246 497	17 644 457
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	34 066 863	32 380 470	39 952 847
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	1 015 470	318 293	323 925
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	26 980 790	26 824 995	33 098 719
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	28 452 062	28 452 062	28 895 912
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	198 330 223	200 094 760	220 103 696
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	668 684	390 215	-682 323
6) Prêts hypothécaires	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	283 824	283 824	283 824
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	256 558	256 558	256 558
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	39 512 692	39 512 692	39 512 692
Placements immobiliers	0	0	0
Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
Autres OPCVM	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11	343 238 042	341 760 366	379 390 308
a) dont :			
placement évalués selon l'article R. 343-9	196 997 685	198 502 394	217 330 079
placement évalués selon l'article R. 343-10	106 361 626	103 379 241	122 181 497
placement évalués selon l'article R. 343-13	39 512 692	39 512 692	39 512 692
placement évalués selon l'article R. 343-11	366 039	366 039	366 039
b) dont :			
valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	297 633 418	296 277 161	328 680 471
valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	13 071 217	13 071 217	13 071 217

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	9 223 212	9 890 005	12 827 891
autres affectations ou sans affectation	23 310 195	22 521 983	24 810 729
c) dont :			
placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	342 383 609	340 941 971	378 144 464
placement et instruments financiers à terme hors OCDE	854 433	818 395	1 245 844
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
Intérêts courus et non échus	2 119 695	2 119 695	2 119 695
Banques et chèques postaux	473 621	473 621	473 621
Autres	2 434 996	2 434 996	2 434 996
Total actifs affectables à la représentation des provisions techniques	5 028 312	5 028 312	5 028 312
TOTAL GÉNÉRAL	348 266 355	346 788 678	384 418 620

* Dont 1 444 M€ de provision pour dépréciation durable pour les actions et OPCVM

5.2.2 Investissements en obligations d'État

<i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute prix de revient ⁽¹⁾	Exposition nette ⁽²⁾
France	77 702	7 137
Italie	4 318	375
Belgique	7 926	684
Espagne	9 081	1 014
Autriche	1 986	77
Brésil	0	0
Portugal	375	32
Pays-Bas	160	9
Irlande	281	34
Allemagne	3 942	226
Grèce	7	0
Finlande	82	5
Pologne	304	39
Luxembourg	2	0
Suède	0	0
Slovénie	53	2
Canada	463	52
Supra	6 562	748
Autres	79	9
TOTAL	113 324	10 443

(1) Prix de revient net d'amortissement et de dépréciation, coupons courus inclus

(2) L'exposition nette est un calcul normalisé au niveau du groupe CNP Assurances, reflet de l'environnement actuel de marché et des politiques actuelles de participation aux bénéfices différée : les facteurs de passage d'une exposition brute à une exposition nette incluent les effets d'impôts différés et de participation aux bénéfices différée tels qu'ils seraient appliqués pour la comptabilité reflet en normes IFRS

5.3 CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	2 057 456	2 048 681	8 775	
Primes restant à émettre	1 665 969	1 665 969		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	391 487	382 712	8 775	
Créances nées d'opérations de réassurance	143 732	143 732		
Autres créances	4 708 040	4 708 040		
Personnel	94	94		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	730 677	730 677		
Débiteurs divers	3 977 269	3 977 269		
Capital appelé non versé	0	0		
TOTAL	6 909 229	6 900 453	8 775	

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	11 367 674	11 367 674		
Autres dettes	31 954 072	31 877 507	76 564	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	923 915	923 915		
Dettes nées d'opérations de réassurance	506 390	506 390		
Dettes envers des établissements de crédit	105 788	105 788		
Autres dettes	30 417 979	30 341 415	76 564	
Titres de créance négociables émis par l'entreprise				
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	11 113 851	11 037 287	76 564	
Personnel	381 428	381 428		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	453 569	453 569		
Créanciers divers	18 469 131	18 469 131		
TOTAL	43 321 746	43 245 181	76 564	

5.4 PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

5.4.1 Montant des placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2020			Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées				
	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépré- ciations	VNC
Sociétés d'assurances												
ARIAL CNP ASSURANCES	43 380	0	0	43 380	43 380	0	0	43 380	0	0	0	0
ASSURISTANCE	13 427	0	0	13 427	0	0	0	0	13 427	0	0	13 427
AVENIR SANTÉ	1 099	401	0	1 500	0	0	0	0	1 099	401	0	1 500
CAIXA SEGUROS HOL- DING	207 610	0	0	207 610	0	0	0	0	207 610	0	0	207 610
CNP ASSURANCES BRASIL HOLDING LTDA	8 128	0	0	8 128	0	0	0	0	8 128	0	0	8 128
CNP ASSURANCES COMPAÑÍA DE SEGUROS	20 788	0	6 316	14 472	0	0	0	0	20 788	0	6 316	14 472
CNP CAUTION	464 917	0	0	464 917	0	0	0	0	464 917	0	0	464 917
CNP EUROPE LIFE LIM- TED	13 526	0	0	13 526	0	0	0	0	13 526	0	0	13 526
CNP LUXEMBOURG	33 250	0	0	33 250	0	0	0	0	33 250	0	0	33 250
CNP PARTNERS	173 929	0	0	173 929	0	0	0	0	173 929	0	0	173 929
CNP SANTANDER INSU- RANCE EUROPE DAC	111 670	0	0	111 670	0	0	0	0	111 670	0	0	111 670
CNP SANTANDER INSU- RANCE LIFE DAC	199 926	0	0	199 926	0	0	0	0	199 926	0	0	199 926
CNP SANTANDER INSU- RANCE SERVICES IRE- LAND LIMITED	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	2 400	0	0	2 400
CNP UNICREDIT VITA	726 775	0	254 051	472 724	0	0	0	0	726 775	0	254 051	472 724
MFPREVOYANCE	67 853	0	0	67 853	0	0	0	0	67 853	0	0	67 853
SINO-FRENCH LIFE INSURANCE COMPANY LIMITED	6 125	0	6 125	0	6 125	0	6 125	0	0	0	0	0
Sous-total	2 094 803	401	266 492	1 828 712	49 505	0	6 125	43 380	2 045 298	401	260 367	1 785 332
Autres sociétés												
270 INVESTMENTS	125 573	525 050	0	650 623	0	0	0	0	125 573	525 050	0	650 623
AEAM DUTCH MORT- GAGE FUND 2	500 000	0	0	500 000	500 000	0	0	500 000	0	0	0	0
ÂGE D'OR EXPANSION	5 375	0	2 038	3 337	0	0	0	0	5 375	0	2 038	3 337
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	2 097	0	0	2 097	2 097	0	0	2 097	0	0	0	0
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	28 045	0	7 462	20 583	0	0	0	0	28 045	0	7 462	20 583
ASSUREURS – CAISSE DES DÉPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	5 750	0	0	5 750	5 750	0	0	5 750	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS AL- TERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EU- ROPEAN INFRASTRUC- TURE DEBT STRATEGY	22 987	0	0	22 987	22 987	0	0	22 987	0	0	0	0
AVIVA INVESTORS EU- ROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	48 648	0	0	48 648	48 648	0	0	48 648	0	0	0	0
AXA INFRASTRUCTURE PARTNERS	20 897	0	973	19 924	20 897	0	973	19 924	0	0	0	0
AZIMUT	9 897	0	9 897	0	0	0	0	0	9 897	0	9 897	0
BABYLON INVESTMENTS BV	48 441	0	0	48 441	48 441	0	0	48 441	0	0	0	0
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	6 102	0	0	6 102	6 102	0	0	6 102	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPE- AN SME DEBT FUND	64 802	0	0	64 802	64 802	0	0	64 802	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPE- AN SME DEBT FUND 2	11 243	0	0	11 243	11 243	0	0	11 243	0	0	0	0
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPORATE LOANS	260 215	0	0	260 215	260 215	0	0	260 215	0	0	0	0
BNP PARIBAS NOVO 2018	12 752	0	0	12 752	12 752	0	0	12 752	0	0	0	0
CANTIS	0	62	0	62	0	62	0	62	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2020				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	(en milliers d'euros)		Dépré-		Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépré-	
Actions	Autres	ciations	VNC	ciations							VNC	
CARTERA PBTAMSI	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
CBPE CAPITAL VIII SPECIAL INVESTORS	8 257	0	2 408	5 849	0	0	0	0	8 257	0	2 408	5 849
CM-CIC DEBT FUND 3	45 905	0	0	45 905	45 905	0	0	45 905	0	0	0	0
CNP FORMATION	37	20	37	20	0	0	0	0	37	20	37	20
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	150	0	0	150	0	0	0	0	150	0	0	150
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	37 544	0	0	37 544	0	0	0	0	37 544	0	0	37 544
CNP TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	914	4 000	0	4 914	0	0	0	0	914	4 000	0	4 914
CREDICOOP AFAVYDC	7 460	0	7 460	0	7 460	0	7 460	0	0	0	0	0
CTE	1 084 046	0	0	1 084 046	1 084 046	0	0	1 084 046	0	0	0	0
DIWISE	50	0	0	50	0	0	0	0	50	0	0	50
DOMAINE DE LANCOSME	61	0	0	61	0	0	0	0	61	0	0	61
ECUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	18	1 000	0	1 018	18	1 000	0	1 018	0	0	0	0
ECUREUIL VIE INVESTMENT	328 338	50 000	0	378 338	0	0	0	0	328 338	50 000	0	378 338
EIFFEL IMPACT DEBT	10 935	0	0	10 935	10 935	0	0	10 935	0	0	0	0
EPSSENS	6 062	0	0	6 062	6 062	0	0	6 062	0	0	0	0
FILASSISTANCE SERVICES	228	0	0	228	0	0	0	0	228	0	0	228
FONDS NOV SANTÉ ACTIONS NON COTÉES ASSUREURS - CAISSE DES DÉPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE	5 567	0	0	5 567	5 567	0	0	5 567	0	0	0	0
FORESTIÈRE CDC	2 567	243	0	2 809	2 567	243	0	2 809	0	0	0	0
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	8 266	0	0	8 266	0	0	0	0	8 266	0	0	8 266
GEOSUD	139 488	0	0	139 488	0	0	0	0	139 488	0	0	139 488
GROUPEMENT PROPRIÉTÉS CDC CNP	6	0	0	6	6	0	0	6	0	0	0	0
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GAZIÈRES	474 879	0	0	474 879	0	0	0	0	474 879	0	0	474 879
IDINVEST DETTE SENIOR	4 717	0	0	4 717	4 717	0	0	4 717	0	0	0	0
INFRA INVEST HOLDING	1	311 372	0	311 373	0	0	0	0	1	311 372	0	311 373
INFRA VIA	1 607	0	1 607	0	1 607	0	1 607	0	0	0	0	0
INFRA-INVEST	521 325	0	0	521 325	0	0	0	0	521 325	0	0	521 325
INFRA-INVEST FRANCE	152 001	171 433	0	323 434	0	0	0	0	152 001	171 433	0	323 434
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	113 284	0	0	113 284	113 284	0	0	113 284	0	0	0	0
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	40 441	0	6 843	33 598	0	0	0	0	40 441	0	6 843	33 598
LAC I SLP	37 351	0	0	37 351	37 351	0	0	37 351	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT IMMOBILIER REAL ESTATE FCT 1	23 401	0	0	23 401	23 401	0	0	23 401	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	211 013	0	0	211 013	0	0	0	0	211 013	0	0	211 013
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	160 030	0	0	160 030	160 030	0	0	160 030	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	42 220	0	0	42 220	0	0	0	0	42 220	0	0	42 220
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	82 673	0	0	82 673	82 673	0	0	82 673	0	0	0	0
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	361 738	0	0	361 738	0	0	0	0	361 738	0	0	361 738
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	875 709	0	0	875 709	0	0	0	0	875 709	0	0	875 709

Libellé	Total 31/12/2020				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions		Dépréciations		Actions		Dépréciations		Actions		Dépréciations	
(en milliers d'euros)				VNC			VNC				VNC	
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	142 750	0	0	142 750	0	0	0	0	142 750	0	0	142 750
LYFE	100	150	84	166	0	0	0	0	100	150	84	166
LYXOR DETTE MIDCAP	26 051	0	0	26 051	26 051	0	0	26 051	0	0	0	0
LYXOR DETTE MIDCAP II	22 732	0	0	22 732	22 732	0	0	22 732	0	0	0	0
LYXOR EUROPEAN SENIOR DEBT	26	0	0	26	26	0	0	26	0	0	0	0
MERIDIAM INFRASTRUCTURE	104 248	0	0	104 248	104 248	0	0	104 248	0	0	0	0
MERIDIAM TRANSITION	146 026	0	0	146 026	146 026	0	0	146 026	0	0	0	0
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	9 966	0	1 356	8 609	0	0	0	0	9 966	0	1 356	8 609
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE	73 569	0	0	73 569	0	0	0	0	73 569	0	0	73 569
MONTARNASSE DEBT FUND 2 - COMPARTIMENT REAL ESTATE	54 200	0	0	54 200	0	0	0	0	54 200	0	0	54 200
MONTARVIE IV	38 349	0	15 600	22 749	0	0	0	0	38 349	0	15 600	22 749
MONTARVIE V	211 304	50	0	211 354	0	0	0	0	211 304	50	0	211 354
MONTARVIE VII	40	0	0	40	0	0	0	0	40	0	0	40
NATIXIS FCT MONTARNASSE DETTE PRIVÉE COMPARTIMENT MONTARNASSE PLACEMENT PRIVÉ	134 900	0	0	134 900	0	0	0	0	134 900	0	0	134 900
OCTOBER SME II	2 632	0	0	2 632	2 632	0	0	2 632	0	0	0	0
OCTOBER SME III	17 089	0	0	17 089	17 089	0	0	17 089	0	0	0	0
OPEN CNP	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0	50 000	0	0	50 000
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	19 249	0	0	19 249	19 249	0	0	19 249	0	0	0	0
SCHRODER COMPARTIMENT IALA	157 142	0	0	157 142	0	0	0	0	157 142	0	0	157 142
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	13 468	0	0	13 468	13 468	0	0	13 468	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	155 477	0	0	155 477	155 477	0	0	155 477	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	20 431	0	0	20 431	20 431	0	0	20 431	0	0	0	0
SMCA	2 000	0	1 250	750	2 000	0	1 250	750	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE	29 327	0	0	29 327	29 327	0	0	29 327	0	0	0	0
SOGESTOP K	1 190 710	0	0	1 190 710	0	0	0	0	1 190 710	0	0	1 190 710
SOGESTOP L	18 626	0	0	18 626	18 626	0	0	18 626	0	0	0	0
TIKEHAU CORPORATE LEVERAGED LOAN FUND	3 275	0	0	3 275	3 275	0	0	3 275	0	0	0	0
TIKEHAU NOVO 2018	20 128	0	0	20 128	20 128	0	0	20 128	0	0	0	0
YOUSE HOME	100	710	34	776	0	0	0	0	100	710	34	776
Autres sociétés*	635 056	0	15 355	619 701	635 056	0	15 355	619 701	0	0	0	0
Sous-total	9 275 078	1 064 089	72 403	10 266 764	3 825 403	1 304	26 645	3 800 062	5 449 675	1 062 784	45 758	6 466 701
Total par nature	11 369 881	1 064 489	338 895	12 095 476	3 874 907	1 304	32 769	3 843 442	7 494 973	1 063 185	306 125	8 252 033
TOTAL GÉNÉRAL	12 434 370	338 895	12 095 476		3 876 212		32 769	3 843 442	8 558 158	306 125	8 252 033	

* Correspond à des FCPR dont CNP Assurances détient moins de 50 % du capital

Cette note ne présente pas les sociétés immobilières qui figurent dans la rubrique « Terrains et constructions » à l'actif du bilan et plus précisément dans la rubrique « Parts et actions de sociétés immobilières non cotées » de l'annexe 5.1 « Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation »

5.4.2 Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation	31/12/2020	31/12/2019
Charges financières	190 069	24 158	214 227	22 409
Produits financiers	622 797	184 206	807 003	717 250

5.4.3 Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé (en milliers d'euros)	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société à un lien de participation	31/12/2020	31/12/2019
Créances	-22 658	-11 689	-34 347	4 720
Autres créances	-22 658	-11 689	-34 347	4 720
<i>État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	0	0	0	14 400
<i>Débiteurs divers</i>	-22 658	-11 689	-34 347	-9 680
Autres dettes	115 179	353 451	468 630	339 843
<i>Créanciers divers</i>	115 179	353 451	468 630	339 843

5.4.4 Tableau des filiales et participations (art. L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
I - Filiales (détenues à plus de 50 %)													
23-25 MARIGNAN SAS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	31 291	1 199	102 483	85 726	85 726	100,00%	55 352	7 781	3 493	2 503	IMM
270 INVESTMENTS ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	101 504	54 690	684 179	125 573	125 573	100,00%	525 050	0	37 722	28 290	PRIVATE EQUITY
36 MARBŒUF SAS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	28 317	268	51 523	55 694	55 694	100,00%	19 745	2 988	1 310	1 359	IMM
AEP 247 ⁽¹⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	178 968	13	180 897	161 102	161 102	100,00%	0	0	-735	5 617	IMM
AEW IMCOM 1 ⁽¹⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	161 455	1	185 875	102 119	102 119	100,00%	16 389	4 463	5 423	5 996	IMM
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	28 045	24 176	99,98%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
AMP CAPITAL WAGRAM 92 PROPERTY INVESTMENT (WAGRAM 92) ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	9 023	1	21 880	20 377	20 377	100,00%	11 783	1 546	289	532	IMM
ASSURBAIL PATRIMOINE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	183 233	104 329	330 482	215 104	215 104	100,00%	0	6 078	28 952	34 203	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	19 312	16 434	43 470	58 382	58 382	85,83%	0	5 474	3 138	10 192	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 3 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	199 624	159 870	532 489	252 165	252 165	77,98%	130 551	6 745	-639	0	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 4 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	61 044	27 401	90 903	88 428	88 428	100,00%	0	0	1 770	18 720	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 5 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	3 362	1 679	12 034	8 225	8 225	100,00%	2 082	1 955	1 654	1 563	IMM
ASSURIMMEUBLE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	713 000	835 279	1 562 733	1 750 626	1 750 626	100,00%	0	11 385	4 780	4 650	IMM
ASSURISTANCE ⁽¹⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	20 344	1 041	23 257	13 427	13 427	66,00%	0	0	1 474	0	ASS

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
AZIMUT ⁽⁷⁾	129, rue de Turenne - 75003 Paris	EUR	0	0	0	9 897	9 897	88,67%	0	0	0	0	DIV
BAUDRY PONTHEIU ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 460	36 543	92 134	44 559	44 559	99,91%	44 270	6 324	2 759	1 738	IMM
BERCY CRYSTAL ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	5 000	45 028	119 823	50 000	50 000	100,00%	63 486	6 671	2 123	850	IMM
CAIXA SEGUROS HOLDING ⁽²⁾	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 - 15°, 16° e 17° Andares Brasília - Brésil	EUR	419 707	-578 812	240 353	207 610	207 610	50,75%	0	0	414 581	405 137	ASS
CANOPEE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	47 210	2	50 916	47 200	47 200	99,98%	0	3 919	2 145	2 166	IMM
CARTERA PBTAMSI	Almagro, 36, 2 ^a planta - 28010 Madrid - Espagne	EUR	ND	ND	ND	15 000	14 110	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CBPE CAPITAL VIII SPECIAL INVESTORS	2, George Yard - EC3V 9DH Londres - Royaume-Uni	GBP	ND	ND	ND	8 257	7 680	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CICOGE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	37 320	73 239	118 337	200 351	200 351	100,00%	0	5 442	3 237	12 962	IMM
CIMO ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	178 759	197 437	393 370	555 285	555 285	100,00%	0	12 865	6 740	33 130	IMM
CNP ASSURANCES BRASIL HOLDING LTDA ⁽²⁾	Setor Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n° 77, Sala 1702, parte Edifício n° 1, CEP 70710-900 Brasília - Brésil	EUR	4	19	34	8 128	8 128	100,00%	0	0	11	1 202	ASS
CNP ASSURANCES COMPAÑÍA DE SEGUROS ⁽²⁾	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argen- tine	EUR	2	0	46	20 788	20 788	76,47%	0	15	9	0	ASS
CNP CAUTION ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	258 735	251 619	809 262	464 917	464 917	100,00%	0	77 211	31 238	0	ASS
CNP EUROPE LIFE LIMITED ⁽²⁾	Embassy House Herbert Park Lane Ballsbridge Dublin 4 - Irlande	EUR	10 981	64 841	75 822	13 526	13 526	100,00%	0	0	-5 563	0	ASS
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	34 588	34 588	99,90%	0	ND	ND	0	FDNC

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI N°7 SIROCO	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	167 533	167 533	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LUXEMBOURG ⁽⁵⁾	10, rue de Reims - L - 2417 Luxembourg	EUR	32 000	-8 337	1 728 612	33 250	33 250	100,00%	0	209 312	-2 102	0	ASS
CNP PARTNERS ⁽²⁾	EI Plantio Calle Ochandiano n° 10 Planta 2a - 28023 Madrid - Espagne	EUR	138 287	58 527	2 409 014	173 929	173 929	99,50%	0	149 386	2 528	15 939	ASS
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	54 886	54 886	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC ⁽²⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way Dublin 2 - Irlande	EUR	53 000	164 528	963 069	111 670	111 670	51,00%	0	287 042	30 765	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC ⁽²⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way Dublin 2 - Irlande	EUR	103 600	124 956	1 410 159	199 926	199 926	51,00%	0	476 539	48 036	0	ASS
CNP UC IMMO	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	ND	ND	ND	149 894	149 894	99,94%	78 400	ND	ND	0	IMM
CNP UNICREDIT VITA ⁽²⁾	Piazza Durante 11- 20131 Milan - Italie	EUR	381 699	538 784	18 089 190	726 775	726 775	57,50%	0	3 294 217	53 336	0	ASS
CŒUR MÉDITERRANÉE ⁽¹⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	40 885	-58	62 373	28 619	28 619	70,00%	12 933	3 115	2 846	2 201	IMM
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	1 131	9 505	20 908	11 301	11 301	100,00%	10 100	1 591	235	45	IMM
ECUREUIL VIE INVESTMENT ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	328 338	61 103	467 640	328 338	328 338	100,00%	50 000	0	27 235	20 427	PRIVATE EQUITY
ÉQUINOX ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	41 404	-30 322	59 892	41 400	41 400	99,99%	52 787	2 382	-7 838	0	IMM
EUROPE PROPERTIES INVESTMENTS ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	1 037	9 104	195 493	10 037	10 037	100,00%	180 721	0	2 149	1 781	IMM
FARMORIC ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	162 051	205 481	473 745	176 605	176 605	100,00%	100 055	0	5 158	4 375	IMM
FONCIÈRE CNP ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	3 139	63 626	136 475	69 492	69 492	100,00%	67 066	3 765	-391	6 200	IMM
FONCIÈRE ELBP ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	17 814	159 690	396 393	178 131	178 131	100,00%	187 312	21 048	16 303	0	IMM
FONCIÈRE HID ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 370	7 097	46 613	11 300	11 300	100,00%	35 900	4 148	-1 711	699	IMM
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	Akersgaten 20 NO-	SEK	ND	ND	ND	8 266	6 195	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	0158 Oslo - Norvège												EQUITY
GALAXIE 33 ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	10 000	90 015	238 963	99 991	99 991	100,00%	124 609	12 240	3 059	3 150	IMM
GCK ⁽²⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen - L - 2411 Luxemboug	EUR	10 529	2 572	21 853	100 994	100 994	80,00%	0	13 404	6 789	5 782	IMM
GEOSUD ⁽⁵⁾	2, rue des Martinets - 92569 Rueil- Malmaison	EUR	122 140	51 689	182 302	139 488	139 488	98,00%	0	0	5 799	6 464	INFRA
GF DE LA FORÊT DE NAN ⁽²⁾	8 bis, rue de Châ- teaudun - 75009 Paris	EUR	5 034	14 350	24 390	28 406	28 406	100,00%	5 000	138	-64	0	FOR
GREEN QUARTZ ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	14	43 508	96 258	43 522	43 522	99,99%	51 301	4 030	705	159	IMM
HABIMMO ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	11	34 273	58 074	34 035	34 035	99,99%	22 679	766	639	0	IMM
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GA- ZIÈRES ⁽¹⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	603 907	104 680	1 465 400	474 879	474 879	54,41%	0	0	77 027	35 496	INFRA
HOLDPIERRE ⁽⁵⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	87 129	57 617	164 961	95 030	95 030	100,00%	16 026	8 122	7 906	8 743	IMM
IMMAUCOM ⁽³⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	197 725	0	201 801	132 776	132 776	80,00%	0	ND	3 992	2 232	IMM
INFRA-INVEST ⁽⁶⁾	1, rue Hildegard von Bingen - L - 1282 Luxembourg	EUR	6 265	-13 624	394 852	12 175	12 175	100,00%	0	ND	15 848	0	INFRA
INFRA-INVEST FRANCE ⁽²⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	15 426	98 805	284 850	152 001	152 001	100,00%	171 433	0	-2 658	9 252	INFRA
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MOR- GAN STANLEY) ⁽⁵⁾	6, place de la Répu- blique dominicaine - 75017 Paris	USD	13 312	0	13 391	40 441	14 748	64,94%	0	102	30	0	INFRA
IRELAND PROPERTY INVESTMENT FUND ⁽²⁾	George's Court, 54-62 Townsend Street Dublin 2 - Irlande	EUR	303 809	22 410	330 231	314 450	314 450	100,00%	0	9 560	2 653	9 500	IMM
ISSY VIVALDI ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	3 310	29 721	69 384	33 010	33 010	100,00%	30 862	3 638	1 700	1 423	IMM
JASMIN ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	19 010	0	43 543	19 000	19 000	99,95%	21 845	3 220	2 245	2 067	IMM
JESCO ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	40 801	-14 990	61 946	28 051	28 051	55,00%	21 388	4 425	-5 651	0	IMM
KLEBER 46 ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	936	187	4 357	45 858	45 858	100,00%	21 904	2 403	1 354	944	IMM
LBP ACTIFS IMMO ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008	EUR	562 752	1 554	587 462	384 251	384 251	100,00%	2 720	22 634	11 770	11 170	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	Paris												
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	211 013	211 013	55,19%	0	ND	ND	4 775	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	42 220	42 220	76,13%	0	ND	ND	406	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	361 738	361 738	100,00%	0	ND	ND	6 456	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	875 709	875 709	100,00%	0	ND	ND	10 004	FDNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	142 750	142 750	54,35%	0	ND	ND	1 592	FDNC
LESLY ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	45 071	-106	98 645	45 071	45 071	100,00%	51 296	5 948	-389	0	IMM
LUX GARE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	435	4 222	20 851	12 219	12 219	100,00%	13 798	1 559	-117	215	IMM
MFPREVOYANCE ⁽⁵⁾	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	81 774	197 846	635 936	67 853	67 853	51,00%	0	119 394	3 859	0	ASS
MONTAGU IV (SCOTS FEEDER)	2, More London Riverside - SE1 2AP - Londres - Royaume- Uni	EUR	ND	ND	ND	9 966	7 887	100,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT INFRASTRUCTURE	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	73 569	73 569	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT REAL ESTATE	34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	54 200	54 200	100,00%	0	ND	ND	65	FDNC
MONTPARVIE IV ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	5	-5	9 262	38 349	38 349	100,00%	0	0	-4 310	0	DIV
MONTPARVIE V ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	5	-6	5	211 304	211 304	100,00%	50	0	-6	0	DIV
MTP INVEST ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	874 852	-45 037	1 409 383	750 730	750 730	98,30%	519 899	26 627	30 522	28 278	IMM
NATIXIS FCT MONTPARNASSE DETTE PRIVÉE COMPARTIMENT MONTPAR- NASSE PLACEMENT PRIVÉ	21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris Cedex 13	EUR	ND	ND	ND	134 900	134 900	100,00%	0	ND	ND	2 650	FDNC
NEUILLY PILOT ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008	EUR	950	6 208	16 313	15 907	15 907	100,00%	8 548	904	9	97	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	Paris												
NEW SIDE ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	1 947	36 999	92 449	38 939	38 939	100,00%	50 299	5 683	2 082	1 655	IMM
OPCI RASPAIL ⁽¹⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	690 984	375 815	2 346 166	1 242 512	1 236 779	86,15%	689 480	29 791	20 191	16 934	IMM
OPEN CNP ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	50 000	-3 780	79 559	50 000	50 000	100,00%	0	0	-1 560	0	DIV
OREA ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	41 000	-1 597	54 106	86 829	86 829	100,00%	6 431	4 811	2 473	858	IMM
PANTIN LOGISTIQUE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	5 810	32 712	104 656	71 508	71 508	100,00%	53 215	8 736	3 151	1 540	IMM
PARIS 08 ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	42 091	250	52 235	42 091	42 091	100,00%	4 060	3 007	1 383	842	IMM
PAYS-BAS RETAIL 2013 BV ⁽⁵⁾	Naritaweg 165, Telestone 8 - 1043 BV Amsterdam - Pays- Bas	EUR	17 500	3 521	49 969	17 500	17 500	100,00%	28 500	0	429	0	IMM
PIAL 34 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	15 001	64 290	165 591	141 001	141 001	100,00%	133 039	0	-50 926	0	IMM
RESIDAVOUT ⁽¹⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	2 834	25 497	47 450	28 331	28 331	100,00%	17 705	1 924	387	369	IMM
RESIDENTIAL ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	33 801	-2 018	33 885	33 801	33 801	100,00%	0	2 217	-295	0	IMM
RSS IMMO ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	8	39 859	80 232	38 502	38 502	99,99%	36 896	3 404	-152	0	IMM
SAPHIRIMMO ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	6 767	97 067	209 504	109 205	109 205	100,00%	96 096	9 895	6 102	0	IMM
SAS ALLERAY - SQUARE 15 ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	10 000	105 577	236 490	118 592	118 592	100,00%	116 947	0	2 064	3 000	IMM
SCHRODER COMPARTMENT IALA	8-10, rue Lamennais - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	157 142	157 142	100,00%	0	ND	ND	3 555	FDNC
SCI DE LA CNP ⁽⁵⁾	8 bis, rue de Châ- teaudun - 75009 Paris	EUR	59 711	35 263	102 522	147 449	147 449	100,00%	5 000	1 104	2 072	2 080	FOR
SCI HOLDIHEALTH EUROPE ⁽¹⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	1 799	6 581	14 800	8 993	8 993	100,00%	5 995	0	412	0	IMM
SECRETS ET BOÉTIE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	4 201	28 579	78 010	42 001	42 001	100,00%	40 205	4 107	1 716	1 680	IMM
SILK HOLDING ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	27 592	7 978	86 916	54 437	54 437	100,00%	47 564	0	1 481	1 242	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
SOGESTOP K ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	27	39	74	1 190 710	1 190 710	100,00%	0	0	-4	0	DIV
SONNE ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	2	11 975	53 268	14 127	14 127	99,95%	40 504	2 227	-437	0	IMM
TERRE NEUVE 4 IMMO ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	6 601	59 409	137 523	66 001	66 001	100,00%	62 360	10 566	4 970	4 555	IMM
THEEMIM ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	26 636	60 308	101 359	84 646	84 646	100,00%	12 057	0	2 010	5 327	IMM
US REAL ESTATE 270 SAS ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	120 012	3 027	316 810	120 012	120 012	100,00%	191 549	0	8 390	6 932	IMM
US REAL ESTATE EVJ SAS ⁽⁵⁾	4, place Raoul Dau- try - 75015 Paris	EUR	120 063	3 051	305 652	120 063	120 063	100,00%	182 052	0	8 432	6 976	IMM
WOODLAND INVEST ⁽²⁾	8 bis, rue de Châ- teaudun - 75009 Paris	EUR	8 000	-1 580	22 594	8 000	8 000	100,00%	12 760	597	1 536	0	FOR
YBRY PONT DE NEUILLY ⁽¹⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	10 501	95 340	187 479	106 493	106 493	100,00%	76 702	0	2 804	0	IMM
YELLOWALTO ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux	EUR	9 973	92 302	291 360	101 273	101 273	100,00%	170 126	0	5 317	7 789	IMM
II - Participations (détenues entre 10 et 50 %)													
17 CAPITAL FUND 3	32, Grosvenor Gar- dens SW1W 0DH Londres - Royaume- Uni	EUR	ND	ND	ND	24 441	10 842	10,04%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
5/7 RUE SCRIBE ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	479	33 377	82 361	7 302	7 302	15,00%	6 518	4 259	1 632	104	IMM
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	Aegonplein 50 - 2591 TV La Haye - Pays- Bas	EUR	ND	ND	ND	500 000	500 000	16,40%	0	ND	ND	0	FDNC
ALLIANZ EURO CORE INFRASTRUC- TURE DEBT FUND SCSP	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cexex	EUR	ND	ND	ND	16 621	16 621	10,71%	0	ND	ND	0	FDNC
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	76 159	45 741	22,47%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
ALVEN CAPITAL IV OPPORTUNITY F	1, pl André Malraux - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 000	5 950	12,99%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
ARIAL CNP ASSURANCES ⁽¹⁾	32, avenue Émile Zola - 59370 Mons-en- Barœul	EUR	10 848	106 765	25 611 030	43 380	43 380	40,00%	0	840 000	924	0	ASS

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
AUGUST EQUITY PARTNERS III A	10 Slingsby Place St Martin's Courtyard Covent Garden - WC2E 9AB - Londres - Royaume-Uni	GBP	ND	ND	ND	9 323	7 520	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	2, rue du Fort Bour- bon - L - 1249 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	22 987	22 987	11,90%	0	ND	ND	216	FDNC
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECON- DARY INFRASTRUCTURE CRÉDIT	23-25 Avenue Fran- klin Delano Roosevelt - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	48 648	48 648	16,67%	0	ND	ND	0	FDNC
AXA INFRASTRUCTURE PARTNERS ⁽⁶⁾	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	-212 276	217 928	7 748	20 897	973	12,90%	0	2 202	2 087	0	INFRA
AXE FRANCE ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	5 001	56 501	127 631	43 085	43 085	50,00%	26 118	10 912	4 065	2 067	IMM
BABYLON INVESTMENTS BV ⁽⁵⁾	Amstelveenseweg 760, 1081JK Amster- dam - Pays-Bas	EUR	92 046	20 485	248 907	48 441	48 441	44,44%	0	810	25 357	2 889	INFRA
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	64 802	64 802	15,00%	0	ND	ND	2 289	FDNC
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 243	11 243	14,23%	0	ND	ND	0	FDNC
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR COR- PORATE LOANS	14, rue Bergère - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	260 215	260 215	36,41%	0	ND	ND	3 450	FDNC
BNP PARIBAS NOVO 2018	1, boulevard Hauss- mann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	12 752	12 752	15,15%	0	ND	ND	256	FDNC
CDC CAPITAL III	41, avenue de Frie- dland - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 840	13 552	37,43%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CDC CAPITAL III B	41, avenue de Frie- dland - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	8 066	8 066	47,25%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CERTIVIA SICAV ⁽⁵⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	90 273	-1 636	128 849	10 771	10 771	13,33%	0	0	-1 782	471	IMM
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND II	Carinthia House, 9-12, The Grange GY1 4BF St Peter Port Guernesey - Royaume-Uni	EUR	ND	ND	ND	8 968	8 318	15,63%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND III	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	22 744	18 162	11,01%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND IV	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	24 272	8 957	10,00%	0	ND	ND	23	PRIVATE EQUITY

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
CM-CIC DEBT FUND 3	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	45 905	45 905	12,22%	0	ND	ND	0	FDNC
CREDICOOP AFAVyDC ⁽⁴⁾	Adolfo Alsina n° 633, Piso 3, Ciudad Autónoma de Buenos Aires - Argentine	EUR	445	-10 651	801	7 460	7 460	29,84%	0	0	-90	0	DIV
CTE ⁽⁵⁾	69-17, rue de Miro- mesnil - 75008 Paris	EUR	2 700	133	21 688	1 084 046	1 084 046	20,00%	0	4 856	632	73 440	INFRA
DBAG FUND VI FEEDER GMBH & CO KG	Boersenstrasse 1, D- 60313 Francfort-sur- le-Main - Allemagne	EUR	ND	ND	ND	10 463	9 385	26,56%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
DÉFENSE CB3 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	13 100	87 149	123 895	52 828	52 828	25,00%	7 275	0	-7 795	0	IMM
EIFFEL IMPACT DEBT	9 rue Newton, 75116 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 935	10 935	11,73%	0	ND	ND	0	FDNC
EMZ 7-I	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	8 453	0	11,90%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
FARMAN ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	25 000	136 751	223 911	80 872	80 872	50,00%	25 414	16 775	9 396	4 825	IMM
FLI ⁽⁵⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	104 500	919 772	1 541 570	86 677	86 677	11,48%	0	28 611	1 084	1 710	IMM
FLI 2 ⁽⁵⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	14 700	0	16 412	6 880	6 880	11,03%	0	0	-565	0	IMM
FONCIÈRE ECUREUIL II ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	19 882	1 140	29 833	8 221	8 221	21,77%	3 723	0	3 067	1 167	IMM
FONDS DE FONDS GROWTH	27-31 avenue du Général Leclerc - 94710 Maison Alfort	EUR	ND	ND	ND	53 750	4 397	10,75%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
FONDS NOV SANTÉ ACTIONS NON CÔTÉES ASSUREURS - CAISSE DES DEPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	47 000	0	11,19%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
FONDS NOV TOURISME ACTIONS NON CÔTÉES	28 rue Bayard - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	0	11,76%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
GF FRANCE EST ⁽⁵⁾	8 bis, rue de Châ- teau-dun - 75009 Paris	EUR	24 479	4 315	29 256	7 092	7 092	28,97%	0	2 137	118	163	FOR
GREEN RUEIL ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	9 110	77 920	200 361	45 546	45 546	50,00%	48 025	16 217	5 640	2 551	IMM
HÉMISPHERE HOLDING ⁽⁵⁾	33, avenue Pierre Mendès France -	EUR	6 715	48 304	58 148	12 265	12 265	20,00%	0	0	3 041	614	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	75013 Paris												
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	2-4, rue Eugène Ruppert - L - 2453 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	113 284	113 284	10,58%	0	ND	ND	2 851	FDNC
INITIATIVE & FINANCE II	96, avenue d'Iéna - 75783 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 214	10 222	11,43%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
INVISION V FEEDER	Grafenaustrasse 7 - 6300 Zug - Suisse	EUR	ND	ND	ND	13 391	10 971	23,38%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
ISSY ÎLOT 13 ⁽⁵⁾	91-93, boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15	EUR	45 000	0	85 869	22 500	22 500	50,00%	16 089	8 444	3 163	1 582	IMM
LAC I SLP	27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	37 351	37 351	11,00%	0	ND	ND	0	FDNC
LATOUR CO-INVEST HYGEE	2, rue Washington - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 558	11 558	26,27%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
LBPAM EUROPEAN DEBT FUNDS COM- PARTIMENT IMMOBILIER REAL ESTATE FCT 1	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	23 401	23 401	48,33%	0	ND	ND	403	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	160 030	160 030	50,00%	0	ND	ND	2 170	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	34, rue de la Fédéra- tion - 75737 Paris Cedex 15	EUR	ND	ND	ND	82 673	82 673	48,70%	0	ND	ND	1 193	FDNC
LIBERTÉ ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	25 350	70 655	232 844	51 003	51 003	50,00%	63 381	16 645	9 026	5 182	IMM
LYXOR DETTE MIDCAP	17, Cours Valmy - 92987 Paris La Défense	EUR	ND	ND	ND	26 051	26 051	24,15%	0	ND	ND	940	FDNC
LYXOR DETTE MIDCAP II	17, Cours Valmy - 92987 Paris La Défense	EUR	ND	ND	ND	22 732	22 732	33,33%	0	ND	ND	540	FDNC
MERIDIAM INFRASTRUCTURE ⁽⁵⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	623 173	785 772	1 499 158	104 248	103 584	19,03%	0	26	89 308	0	INFRA
MERIDIAM TRANSITION ⁽⁵⁾	4, pl. de l'Opéra - 75002 Paris	EUR	369 241	0	372 036	146 026	120 790	42,86%	0	11 613	1 768	0	INFRA
OCTOBER SME III	41, rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	17 089	17 089	10,00%	0	ND	ND	79	PRIVATE EQUITY
OFELIA ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	12 609	20 904	36 327	11 916	11 916	33,33%	42 398	0	2 808	1 147	IMM
OFFICE CB 21 ⁽⁵⁾	10, avenue Kleber - 75016 Paris	EUR	371 900	-3 869	378 296	82 553	82 553	25,00%	0	0	10 202	2 544	IMM
OPC 1 ⁽²⁾	22, rue du Docteur	EUR	28 637	140	32 630	6 946	6 946	19,67%	0	1 934	2 393	518	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	Lancereaux - 75008 Paris												
OPC 2 ⁽³⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	79 089	1	105 694	27 505	27 505	42,15%	0	3 706	2 496	2 771	IMM
PARTECH GROWTH	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	30 904	29 748	14,40%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
PARTECH INTERNATIONAL VI	12, rue de Penthièvre - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 706	7 636	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
PBW II REAL ESTATE FUND ⁽³⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	31	11 808	12 932	51 946	51 946	14,57%	0	0	-85	415	IMM
POLARIS PRIVATE EQUITY IV	Malmøgade 3 DK- 2100 - Copenhague - Danemark	DKK	ND	ND	ND	40 318	30 112	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	19 249	19 249	25,21%	0	ND	ND	269	FDNC
PYRAMIDES 1 ⁽²⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	19 603	3 926	42 708	9 706	9 706	45,00%	7 535	0	1 305	602	IMM
QUADRILLE TECHNOLOGIES III	16, place de la Made- leine - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 000	14 363	11,11%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
RUE DU BAC ⁽²⁾	11, avenue Delcassé - 75008 Paris	EUR	25 240	143 154	229 149	86 192	86 192	50,00%	23 978	14 222	6 548	3 900	IMM
RUEIL NEWTON ⁽²⁾	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris	EUR	3 115	28 002	60 511	15 508	15 508	50,00%	14 333	420	-3	0	IMM
SCPI PIERRE PLUS ⁽⁵⁾	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris	EUR	411 671	190 926	630 837	70 205	70 205	10,18%	0	23 176	28 240	2 251	IMM
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 1	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	13 468	13 468	46,40%	0	ND	ND	268	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	155 477	155 477	31,88%	0	ND	ND	2 502	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	20 431	20 431	37,74%	0	ND	ND	0	FDNC
SILVERSTONE ⁽⁵⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	84 319	2 976	92 357	16 422	16 422	19,61%	1 000	0	-196	0	IMM
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE ⁽⁵⁾	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris	EUR	3 048	1	430 803	27 567	27 567	22,00%	58 102	97 183	81 710	17 976	IMM
SOFINNOVA CAPITAL VII	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	7 600	1 975	10,00%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
SOFINNOVA CAPITAL VIII	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 538	8 288	10,42%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
SOFINNOVA CROSSOVER I S.L.P.	17, rue de Surène -	EUR	ND	ND	ND	80 000	28 000	28,73%	0	ND	ND	0	PRIVATE

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part détenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Divi- dendes encaissés	Domaine d'activité
	75008 Paris												EQUITY
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	29 327	29 327	14,63%	0	ND	ND	700	FDNC
SOGESTOP L (5)	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	22 897	19 683	42 693	18 626	18 626	50,00%	0	0	-24	0	DIV
SUNLIGHT (2)	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	73 861	12 917	88 022	38 269	38 269	46,98%	0	1 316	1 202	1 194	IMM
TIKEHAU NOVO 2018	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 128	20 128	14,16%	0	ND	ND	678	FDNC
TRILANTIC CAPITAL PARTNERS V (EU- ROPE)	375, Park Avenue 30th Floor - NY 10152 - New-York - États- Unis	EUR	ND	ND	ND	34 188	14 479	12,77%	0	ND	ND	0	PRIVATE EQUITY
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
Filiales françaises				---	---	---	21 385	---		825 914	---	---	3 534
Filiales étrangères				---	---	---	2 400	---		0	---	---	0
Participations dans les sociétés françaises				---	---	---	93 808	---		41 340	---	---	4 622
Participations dans les sociétés étrangères				---	---	---	26 146	---		0	---	---	3 233
C - Renseignements globaux sur les titres (A+B)													
Filiales françaises				---	---	---	14 905 824	---		5 590 495	---	---	413 991
Filiales étrangères				---	---	---	1 938 341	---		42 298	---	---	428 275
Participations dans les sociétés françaises				---	---	---	3 934 741	---		385 228	---	---	152 879
Participations dans les sociétés étrangères				---	---	---	872 804	---		0	---	---	3 887

(1) Données 31/12/2020 - Comptes définitifs

(2) Données 31/12/2020 - Comptes provisoires

(3) Données 30/09/2020

(4) Données 30/06/2020

(5) Données 31/12/2019

(6) Données 31/12/2018

(7) Liquidation judiciaire

5.4.5 Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
13/15 VILLE L'ÉVÊQUE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
27 PROVENCE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
5/7 RUE SCRIBE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
85 RICHELIEU	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
AIC LA DAME BLANCHE	SCI	139-147, rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff
AMIRAL BRUIX	SCI	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
AMP CAPITAL WAGRAM 92 PROPERTY INVESTMENT (WAGRAM 92)	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
ANTARES	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
BAUDRY PONTHEU	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
BAUME MIROMESNIL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
BERCY CRYSTAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANOPÉE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CANTIS	GIE	16-18, place du Général Catroux - 75017 Paris
CIMO	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
CITY HALL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CNP IMMOBILIER	SCI	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
CNP TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	GIE	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
COEUR PASSY	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
CRYSTAL DÉFENSE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DALLE 3	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
DAS GOETHE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
DISTRIPOLE PORTE DE FRANCE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
DOMAINE DE LANCOSME	SNC	Château Robert - 36500 Vendoeuvres
EdR REAL ESTATE	SCA	20, boulevard Emmanuel Servais - L - 2535 Luxembourg
ÉOLE RAMBOUILLET	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
ÉQUINOX	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
FARMAN	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
FLI	SCI	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
FONCIÈRE CNP	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
FONCIÈRE ELBP	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
GALAXIE 33	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
GF BAUFFREMONT	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE LA FORÊT DE NAN	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE LA GRANDE HAYE	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE L'ÎLE-DE-FRANCE - LA FORÊT GÉRÉE III	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF FRANCE EST	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF PICARDIE NAVARRE - LA FORÊT GÉRÉE IV	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF SELLIÈRES VAUCHASSIS	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GREEN QUARTZ	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
GREEN RUEIL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
HABIMMO	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
HÉMISPHERE HOLDING	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
INFRA INVEST HOLDING	SC	4, place Raoul Dautry - 75015 Paris
ISSY AQUAREL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris

Nom	Forme juridique	Siège social
ISSY ÎLOT 13	SCI	91-93, boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15
ISSY VIVALDI	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
JASMIN	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
JESCO	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
JULIE	SCI	22, rue du docteur Lancereaux - 75008 Paris
L'AMIRAL	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
LESLY	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
LIBERTÉ	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
MASSENA NICE	SCI	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
MAX	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
MTP ERLON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
NATURE ÉQUIPEMENTS 1	SCI	28, avenue Victor hugo - 75116 Paris
NATURIM	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
NEW SIDE	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
NEXT ESTATE INCOME FUND	SCA	167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex
ONE COLOGNE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
PANTIN LOGISTIQUE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
PARIS 08	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
PASSAGE DU FAIDHERBE	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
PEGASE	SCI	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris
RESIDAVOUT	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RESIDENTIAL	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RSS IMMO	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RUE DE RENNES (136)	SCI	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RUE DU BAC	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
RUEIL NEWTON	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SAPHIRIMMO	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
SCI ALLERAY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
SCI HOLDIHEALTH EUROPE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RASPAIL	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
SCI RUE LAURISTON	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
SECRETS ET BOÉTIE	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
SICAC	SCI	22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE	SCI	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Paris
SONNE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
TERRE NEUVE 4 IMMO	SCI	11-13, avenue de Friedland - 75008 Paris
VENDOME EUROPE	SCI	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
VICTOR HUGO 147	SCI	11, avenue Delcassé - 75008 Paris
WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS	SCA	46A, avenue J.F. Kennedy - L - 1855 Luxembourg
WHITEHALL STREET INTERNATIONAL REAL ESTATE 2008	SCA	2, rue du Fosse - L - 1536 Luxembourg

5.5 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

5.5.1 Composition du capital social

Nombre d'actions	31/12/2020	31/12/2019
Nombre d'actions ordinaires existantes	686 618 477	686 618 477
Nombre d'actions propres	-497 753	-505 717
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	686 120 724	686 112 760

5.5.2 Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Acquisitions	4 490 336
Cessions	4 498 300

Nombre et valeur à la clôture

Mouvements	31/12/2020	31/12/2019
Nombre d'actions	497 753	505 717
Valeur comptable des actions en euro	6 604 471	8 988 500

5.6 RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION

Dénomination (en milliers d'euros)	Nature des réserves	31/12/2019	Affectation du résultat 2019	Résultat 2020	Variation de l'exercice	31/12/2020
Capital social	Statutaire	686 618				686 618
Prime d'émission	Statutaire	1 736 332				1 736 332
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	38 983				38 983
Réserve spéciale des plus- values à long terme	Réglementaire	1 396 309				1 396 309
Réserve de capitalisation	Réglementaire	2 231 318			21 689	2 253 007
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	70 109	-1 308			68 800
Réserves facultatives	Autre	2 274 364	1 308			2 275 673
Réserve pour éventualité	Autre	338 850				338 850
Report à nouveau		2 682 552	1 343 388			4 025 940
Résultat de l'exercice		1 343 388	-1 343 388	1 129 887		1 129 887
TOTAL GÉNÉRAL		12 798 823	0	1 129 887	21 689	13 950 399

5.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.7.1 Comptes de régularisation actif/passif

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	2 117 179		2 357 117	
Frais d'acquisition reportés	67		78	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	
Charges payées d'avance	18 820		24 939	
Produits à recevoir	50 831		51 944	
Amortissement actuariel (produits)	3 801 042		3 849 924	
Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme	918 065		1 198 379	
Produits comptabilisés d'avance		41 686		47 943
Amortissement actuariel (charges)		1 967 532		2 085 396
Intérêts perçus d'avance		-7 297		-4 088
Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme		353 820		420 154
TOTAL	6 906 003	2 355 741	7 482 381	2 549 405

5.7.2 Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Autres créances	210 069	281 860	439 451	303 911
■ Personnel				
■ Débiteurs divers	210 069	281 860	439 451	303 911
Comptes de régularisation actif	2 168 010	2 409 061		
■ Intérêts et loyers acquis non échus	2 117 179	2 357 117		
■ Frais d'acquisition reportés				
■ Autres comptes de régularisation	50 831	51 944		
Autres dettes			2 131 142	2 109 173
■ Personnel			380 356	387 191
■ Créanciers divers			1 750 786	1 721 981
TOTAL	2 378 079	2 690 921	2 570 592	2 413 084

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Comptes de régularisation actif			4 737 994	5 073 320
■ Frais d'acquisition reportés			67	78
■ Amortissement actuariel			3 801 042	3 849 924
■ Autres comptes de régularisation			18 820	24 939
■ Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme			918 065	1 198 379
Comptes de régularisation passif	2 355 741	2 549 405		
■ Produits comptabilisés d'avance	41 686	47 943		
■ Amortissement actuariel	1 967 532	2 085 396		
■ Intérêts perçus d'avance	-7 297	-4 088		
■ Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme	353 820	420 154		
TOTAL	2 355 741	2 549 405	4 737 994	5 073 320

5.7.3 Détail de la provision pour risques et charges

Intitulé de la provision (en milliers d'euros)	Objet	31/12/2020	31/12/2019
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	1 669	1 678
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	130 004	140 326
TOTAL		131 673	142 004

5.7.4 Actifs en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise (en milliers)	Contre-valeur (en milliers d'euros)
Autres placements			3 200 524
	Dollar US	913 296	744 271
	Couronne Suédoise	1 119 112	111 529
	Franc Suisse	399 627	369 957
	Dollar Canadien	55 781	35 682
	Livre Sterling	1 524 963	1 696 232
	Yen	30 718 600	242 854

5.8 DETAIL DE LA VARIATION DES PROVISIONS D'ASSURANCE VIE BRUTES DE REASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Au résultat		
1. Charges des provisions d'assurance vie	-9 150 483	-2 548 614
2. Variation des cours de change	1 295	-169
3. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	2 407 928	2 687 134
Intérêts techniques incorporés	496 171	617 477
Participation aux bénéfices incorporée	1 911 757	2 069 657
4. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	1 788 327	2 070 564
TOTAL	-4 952 932	2 208 916
Au bilan		
Variation des provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	242 251 518	247 205 594
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice	-247 205 594	-244 995 930
TOTAL	-4 954 076	2 209 664

5.9 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS PERP

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Engagements d'assurance libellés en euros - provisions mathématiques des rentes en cours de constitution	1 126 598	1 114 022
Engagements d'assurance libellés en unités de compte	161 084	167 048
Provisions techniques spéciales des opérations en unités de rentes	460 807	439 160
TOTAL	1 748 489	1 720 231

5.10 PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Montant de la plus ou moins-value latente globale nette article R. 343-5	18 802 257	17 733 416
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	0	0
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	0	0
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la provision pour risque d'exigibilité	1 129 887	1 343 388

Note 6 | Compte de résultat

6.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et participations	Autres revenus et frais financiers	Total 2020	
Produits des placements				
Revenus des participations	664 053	-148 059	515 994	238 672
Revenus des placements immobiliers	78	465 351	465 429	538 001
Revenus des autres placements	36 575	4 968 006	5 004 581	5 652 543
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	51 236	684 336	735 572	860 463
Revenus des placements	751 942	5 969 633	6 721 576	7 289 679
Autres produits des placements	53 177	306 142	359 318	730 086
Profits provenant de la réalisation des placements	1 884	1 525 842	1 527 726	3 701 414
Total produits des placements	807 003	7 801 617	8 608 620	11 721 179
Charges des placements				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)	0	625 981	625 981	578 889
Autres charges des placements	189 634	1 514 847	1 704 481	1 038 548
Pertes provenant de la réalisation des placements	24 593	1 092 685	1 117 278	2 099 237
Total charges des placements	214 227	3 233 513	3 447 740	3 716 675
PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	592 776	4 568 103	5 160 879	8 004 504

6.2 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES

CATEGORIE VIE

Catégories 1 à 19 (en milliers d'euros)	Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libes)	Contrats individuels d'assurance temporaire décès (y compris groupes ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique (ou versements libes) (y compris groupes ouverts)	Autres contrats individuels d'assurance vie à prime périodique (y compris groupes ouverts)	Contrats collectifs d'assurance en cas de décès	Contrats collectifs d'assurance en cas de vie	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique (ou versements libes)	Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à primes périodiques	Contrats collectifs relevant de l'article L. 441 -1 du code des assurances	PERP	Garanties donnant lieu à provision de diversification dit « Euro-croissance »	Acceptations en réassurance (vie)	TOTAL
Primes ⁽¹⁾	462 217	80 633	6 699 255	45 978	1 884 850	38 356	3 142 959	2 087	309 110	81 818	41	1 857 303	14 604 607
Charges des prestations	334 492	25 762	15 232 789	44 979	588 420	218 437	1 400 519	32 304	593 740	63 912	4 699	744 881	19 284 934
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	91 359	-422	-9 945 035	-9 209	-20 219	-150 928	1 593 107	11 912	-297 143	162	15 579	1 168 696	-7 542 142
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	181 984	2 501	0	-2 917	0	108 070	289 638
Solde de souscription	36 367	55 293	1 411 501	10 209	1 316 649	-29 153	331 316	-39 627	12 512	14 827	-20 236	51 796	3 151 453
Frais d'acquisition	5 251	11 899	104 443	4 478	801 426	1 295	46 922	24	12 488	0	0	128 593	1 116 820
Autres charges de gestion nettes	32 761	5 415	1 038 057	3 176	138 354	22 070	218 019	977	24	16 059	0	-36 730	1 438 182
Charges d'acquisition et de gestion nettes	38 012	17 315	1 142 500	7 654	939 779	23 365	264 941	1 000	12 512	16 059	0	91 863	2 555 002
Produit net des placements	120 826	622	3 839 580	11 688	11 807	105 875	249 711	25 997	206 402	44 778	21 302	214 871	4 853 460
Participation aux résultats et intérêts techniques	114 766	601	3 298 973	13 189	-12 880	102 901	344 291	12 577	406 664	43 517	1 065	175 912	4 501 577
Solde financier	6 059	20	540 608	-1 501	24 687	2 974	-94 580	13 420	-200 262	1 261	20 236	38 959	351 883
Primes cédées	2 025	66	171 034	64	96 268	22 735	59 591	0	176 338	0	0	19	528 140
Part des réassureurs dans les charges des prestations	5 570	0	602 946	686	47 700	34 566	64 686	0	335 802	0	0	4 847	1 096 802
Part des réassureurs dans les charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-3 132	0	-359 975	-580	-11 684	27 177	-19 575	0	40 798	0	0	7 182	-319 788
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-358	0	-926	96	-46	-3 219	2 582	0	0	0	0	48	-1 824
Commissions reçues des réassureurs	303	0	46 466	8	38 486	503	16 129	0	0	0	0	-541	101 353
Solde de la réassurance	358	-66	117 478	146	-21 813	36 290	4 231	0	200 262	0	0	11 517	348 403
RÉSULTAT TECHNIQUE	4 773	37 933	927 087	1 199	379 744	-13 254	-23 974	-27 208	0	29	0	10 409	1 296 738

Hors compte

Montant des rachats	336 091	378	6 795 842	12 995	0	17 748	875 545	13 061	58 711	42 180	3 141	401 052	8 556 743
Intérêts techniques bruts de l'exercice	1 951	422	382 990	9 800	0	92 429	37	7 478	0	0	1 065	0	496 171
Provisions techniques brutes à la clôture	7 538 466	42 739	218 400 627	686 260	1 241 905	3 995 899	36 569 749	539 762	16 100 231	1 853 279	366 903	14 391 638	301 727 458
Provisions techniques brutes à l'ouverture ⁽²⁾	7 234 023	46 687	224 415 856	689 385	1 382 271	4 009 156	34 806 567	518 708	15 990 710	1 808 799	356 695	13 051 351	304 310 210

(1) La définition du chiffre d'affaires a été revue en 2020, les transferts Fourgous et Eurocroissance n'y étant plus inclus depuis le 1^{er} janvier de la même année. Ce changement de méthode a été opéré de sorte à assurer une meilleure comparabilité des informations financières avec celles généralement présentées sur le marché et en renforcer ainsi la pertinence. Ces transferts représentent des montants de 913,9 M€ (dont 691,4 M€ concernant la catégorie « Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique » et 222,5 M€ liés à la catégorie « Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique ») et 3 358,6 M€ (dont 2 488,9 M€ relatifs à la catégorie « Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique » et 869,7 M€ liés à la catégorie « Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique ») respectivement sur les exercices 2019 et 2020

(2) Les provisions techniques brutes à l'ouverture tiennent compte de reclassements impactant la catégorie « Autres contrats individuels d'assurance vie à prime unique » à hauteur de 110 M€ vers principalement les catégories « Contrats de capitalisation à prime unique » à hauteur de 62,8 M€ et « Contrats d'assurance vie ou de capitalisation en unités de compte à prime unique » pour 47,8 M€

CATEGORIE NON-VIE

Catégories 20 à 39 (en milliers d'euros)	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	13 008	1 300 955	403 116	1 717 079
1a. Primes	13 010	1 297 634	398 593	1 709 236
1b. Variation des primes acquises et risques en cours	1	-3 321	-4 523	-7 843
Charges des prestations	-1 884	1 035 241	335 447	1 368 804
2a. Prestations et frais payés	426	1 000 175	315 032	1 315 634
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	-2 310	35 066	20 415	53 171
Solde de souscription	14 892	265 714	67 668	348 275
Frais d'acquisition	837	369 041	77 964	447 842
Autres charges de gestion nettes	5 166	74 925	-9 863	70 228
Charges d'acquisition et de gestion nettes	6 004	443 966	68 101	518 070
Produits des placements	215	72 041	32 592	104 847
Participation aux résultats	2 572	-7 686	13 505	8 391
Solde financier	-2 357	79 727	19 087	96 456
Part des réassureurs dans les primes acquises	-2	137 474	0	137 472
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	41 203	0	41 203
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	0	70 253	0	70 253
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	-2 127	0	-2 127
Commissions reçues des réassureurs	-1	29 529	0	29 528
Solde de la réassurance	1	1 384	0	1 385
RÉSULTAT TECHNIQUE	6 532	-97 142	18 654	-71 955
Hors compte				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (clôture)	26	25 007	25 855	50 889
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (ouverture)	25	28 329	30 378	58 732
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	10 243	3 317 963	1 505 881	4 834 087
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	9 198	3 211 525	1 527 601	4 748 325
Autres provisions techniques (clôture)	104 532	1 009 952	246 619	1 361 103
Autres provisions techniques (ouverture)*	105 313	1 089 268	212 021	1 406 603

* Les autres provisions techniques d'ouverture sont présentées hors provisions pour participation aux bénéfices et ristournes et hors provisions pour égalisation

6.3 TRANSFERTS DE RICHESSES EUROCROISSANCE

Informations relatives au mécanisme temporaire de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification.

Les encours adossés aux supports Eurocroissance n'ont pas bénéficié d'un transfert de richesse.

6.4 CHARGES DE PERSONNEL

La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Salaires	177 056	167 705	5,6%
Charges sociales	81 927	105 672	-22,5%
Autres	8 644	9 148	-5,5%
TOTAL	267 627	282 524	-5,3%

6.5 COMMISSIONS

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe et afférent aux acceptations, comptabilisé pendant l'exercice, est de 2 595 471K€.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de CNP Assurances qui distribuent ses produits.

6.6 VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Détail des autres produits non techniques	12 103	11 291
Intérêts sur prêts divers	90	379
Autres produits non techniques	3	0
Reprise non technique réserve de capitalisation	12 010	10 913
Détail des autres charges non techniques	22 593	96 628
Dotations non technique réserve de capitalisation	1 752	12 923
Autres charges non techniques	20 841	83 705
Détail des produits exceptionnels	31 449	5 976
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	6 280	719
Reprises des provisions pour risques et charges	25 170	5 257
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0
Détail des charges exceptionnelles	43 394	84 380
Pertes sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles de l'exercice	30 929	3 456
Amortissements exceptionnels	4 660	22 598
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 805	58 326

6.7 CHARGES D'IMPOTS

Détail de la charge d'impôts (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Charge fiscale liée aux opérations courantes	252 063	394 189	
Produit/charge fiscale lié aux opérations exceptionnelles	0	0	
Impôt société	252 063	394 189	-36,1%

6.8 PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Désignation (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
A. Participation aux résultats	4 509 968	6 949 781	6 604 000	7 341 421	7 586 075
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	4 440 355	5 027 132	6 604 000	5 558 439	5 630 283
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	69 613	1 922 648	950 435	1 782 982	1 955 793
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-10					
B1. Provisions mathématiques moyennes ⁽¹⁾	233 770 779	236 015 240	236 786 781	240 717 692	240 486 098
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	1 727 628	3 517 038	3 361 261	3 691 567	4 218 763
B3. Montant effectif de la participation aux résultats ^{(2) (3)}	2 050 004	4 569 420	4 305 144	5 047 472	5 410 830
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) ⁽³⁾	2 061 921	2 493 488	3 465 973	3 345 328	3 471 829
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-11 917	2 075 932	839 171	1 702 144	1 939 000

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A. 132-10

(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A. 132-10

(3) Régularisation du montant publié au 31 décembre 2019 : impact de +100,1 M€ sur le montant effectif de la participation aux résultats

6.9 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2020 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts (en nombre de personnes)	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Cadres	1 824	1 816	0,4%
Non-cadres	906	948	-4,4%
TOTAL	2 730	2 764	-1,2%

Les effectifs mentionnés sont hors personnel CNP TI.

6.10 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les éléments ci-dessous, présentent, en cumul, et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du directeur général et des administrateurs de CNP Assurances, comprenant ceux du président du conseil d'administration.

En 2020

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au président du conseil d'administration et au directeur général se monte à 1 503 310,84 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs et avantages en nature éventuels).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite du directeur général et du président du conseil d'administration, s'élève à 0 €. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 4 519 128 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Indemnités de fin de contrat de travail : aucune indemnité de fin de contrat n'a été versée au directeur général, au président du conseil d'administration et aux administrateurs. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 538 974 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2020 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

En 2019

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées par la Société aux administrateurs de CNP Assurances, ainsi qu'au président du conseil d'administration et au directeur général se monte à 1 494 947 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs et avantages en nature éventuels).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite du directeur général et du président du conseil d'administration, s'élève à 0 €. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 4 434 657 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Indemnités de fin de contrat de travail : aucune indemnité de fin de contrat n'a été versée au directeur général, au président du conseil d'administration et aux administrateurs. Aucune somme n'a été provisionnée en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
Une provision, pour un montant de 669 801 €, a par ailleurs été constituée au titre des droits acquis par le directeur général actuel au cours de la période de salariat antérieure à sa nomination.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2019 par la Société. Aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions de performance n'a été effectuée au profit des administrateurs et des dirigeants de CNP Assurances.

6.11 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Opérations brutes Chiffre d'affaires par secteur géographique (en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019	Variation
France *	16 095 105	22 729 436	-29,2%
Hors de France	226 581	376 876	-39,9%
<i>Succursale Italie</i>	51 081	96 042	-46,8%
<i>Succursale Espagne</i>	835	409	104,0%
<i>LPS Allemagne</i>	2	-80	-102,8%
<i>Filiale Luxembourg</i>	174 663	280 504	-37,7%
TOTAL	16 321 686	23 106 312	-29,4%

* La définition du chiffre d'affaires a été revue en 2020, les transferts Fourgous et Eurocroissance n'y étant plus inclus depuis le 1^{er} janvier de la même année. Ce changement de méthode a été opéré de sorte à assurer une meilleure comparabilité des informations financières avec celles généralement présentées sur le marché et en renforcer ainsi la pertinence. Ces transferts représentent des montants de 913,9 M€ et 3 358,6 M€ respectivement sur les exercices 2019 et 2020.

6.12 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires TTC des commissaires aux comptes
en 2020
(en milliers d'euros)

Audit	Mazars	PricewaterhouseCoopers		
		%	Audit	%
Certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	1 575	80%	1 585	78%
CNP Assurances	1 575		1 585	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit ⁽²⁾	393	20%	442	22%
TOTAL	1 968	100%	2 028	100%

(1) Y compris l'audit des annexes IFRS9 et les migrations informatiques

(2) Les « services autres que la consolidation des comptes » recouvrent notamment des prestations liées aux émissions de titres subordonnés, à la revue MCEV®, à la revue Solvabilité 2, à la revue de la traduction de différents rapports, dont le document d'enregistrement universel, et à la revue de la déclaration de performance extra-financière

Note 7 | Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT (en milliers d'euros)	Montants 31/12/2020		Durées de vie résiduelles		
	Engagements reçus	Engagements donnés	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call - Put	-9 884 494		-3 203 480	-6 613 056	-67 957
Vente Call - Put		-5 915 554	-2 880 999	-3 034 555	0
IFT Taux					
Achat Cap	109 751 000		8 150 000	65 178 000	36 423 000
Vente Cap		27 996 900	6 970 000	19 759 000	1 267 900
Swap					
Receive Swap	5 919 976		1 227 341	2 736 897	1 955 738
Pay Swap		6 042 907	1 236 160	2 779 307	2 027 441
TOTAL REÇUS	105 786 482		6 173 860	61 301 841	38 310 781
TOTAL DONNÉS		28 124 254	5 325 161	19 503 752	3 295 341
IFT EN COURS		77 662 228	848 699	41 798 090	35 015 439

Note 8 | Renseignements relatifs aux passifs subordonnés

TSR

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
24/06/2003	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	200	200	4,7825 % jusqu'en 2013 et Euribor + 200 pb à partir du 24/06/2013	Passée	23/06/2023
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	90	90	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	93	93	Euribor 3 mois + 70 pb jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
07/04/2011	TSR taux fixe/variable	FR0011034065	GBP	300	334	7,375 % jusqu'en septembre 2021 puis Libor 12M + 448,2 pb	30/09/2021	30/09/2041
07/04/2011	TSR taux fixe/variable	FR0011033851	EUR	700	700	6,875 % jusqu'en septembre 2021 puis Euribor 12M + 440 pb	30/09/2021	30/09/2041
05/06/2014	TSR taux fixe/variable	FR0011949403	EUR	500	500	4,25 % jusqu'en juin 2025 puis <i>reset</i> taux fixe <i>swap</i> 5 ans + 360 pb	05/06/2025	05/06/2045
10/12/2015	TSR taux fixe/variable	FR0013066388	EUR	750	750	4,5 % jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 pb	10/06/2027	10/06/2047
22/01/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013101599	USD	500	407	6 % sur toute la durée du titre	22/01/2029	22/01/2049
20/10/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013213832	EUR	1 000	1 000	1,875 % jusqu'en octobre 2022		20/10/2022
05/02/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013399680	EUR	500	500	2,75% jusqu'en 2029		05/02/2029
27/11/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013463775	EUR	750	750	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3 mois + 300 bp	27/07/2030	27/07/2050
10/12/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013466281	EUR	250	250	0,80% jusqu'en 2027		15/01/2027
30/06/2020	TSR taux fixe/variable	FR0013521630	EUR	750	750	2,50% jusqu'en juin 2031 puis Euribor 3 mois + 365 bp	30/12/2030	30/06/2051
08/12/2020	TSR taux fixe/variable	FR0014000XY6	EUR	500	500	0,375% jusqu'en mars 2028	08/12/2027	08/03/2028
TOTAL TSR				6 883	6 824			

EMPRUNTS SUBORDONNES

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant		Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
				total émis (en millions de devises)	total émis (en millions d'euros)			
21/06/2004	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010093328	EUR	250	250	TEC10 + 10 pb <i>cap</i> à 9 %	Passée	Perpétuelle
24/09/2004	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010093328	EUR	50	50	TEC10 + 10 pb taux global <i>capé</i> à 9 %	Passée	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010167296	EUR	24	24	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) <i>cap</i> à 9 % et <i>floor</i> à 2,75 %	Passée	Perpétuelle
11/03/2005	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010167247	EUR	225	225	6,5 % jusqu'en mars 2008 puis 3 % + (CMS10 * 22,5 %)	Passée	Perpétuelle
27/06/2005	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010203026	EUR	75	75	7 % jusqu'en juin 2010 puis CMS10 + 30 pb	Passée	Perpétuelle
16/05/2006	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010318386	EUR	160	160	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 pb (y compris <i>step-up</i> 100 pb à <i>Call Date</i>)	16/05/2036	Perpétuelle
20/12/2006	Emprunt subordonné taux va- riable	FR0010406082	EUR	108	108	Euribor 3 mois + 95 pb jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195 pb à compter du 20 déc. 2026	20/12/2026	Perpétuelle
18/11/2014	Emprunt subordonné taux fixe	FR0012317758	EUR	500	500	4 % jusqu'en no- vembre 2024 puis <i>reset</i> taux fixe <i>swap</i> 5 ans + 410 pb	18/11/2024	Perpétuelle
27/06/2018	Emprunt subordonné taux fixe	FR0013336534	EUR	500	500	4,75% jusqu'en 2028 puis <i>reset</i> taux fixe <i>swap</i> 5 ans + 391,4bp	27/06/2028	Perpétuelle
TOTAL EMPRUNTS SUBORDONNÉS				1 892	1 892			
TOTAL PASSIFS SUBORDONNÉS				8 775	8 716			